

LEJOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde Service Communication 34306 Agde Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http::www.ville-agde.fr

**Directeur de la publication**Gilles D'Ettore

**Directeur Délégué** Jérôme Cavailles

**Responsable de la Publication** Séverine Hügel-Vrancken

#### Rédaction

service Communication (Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens et Laurent Uroz) et Céline Castan, chargée de Communication de la Communauté d'Agglomération

**Graphisme**, Studio a... Tél. 04 67 01 00 95

**Fabrication et impression** EUROPRINT Tél. 04 67 74 12 03

#### **Photos**

service Communication, Pierre Arnaud (page 3; photos n°3 et 4 page 14; photos n°1, 2, 3, 4, 6, 7 et 10 page 16; photos n°1, 2, 3, 4, 7, 8 page 17; photos n°3, 5 et 6 page 18), Danièle Laucou (orgue page 12), Serge Morin et Donsoso (photo n°1 page 14; photo n°8 page 19), Noël Carrier (photos n°9 et 10 page 17), Antoine Ros (photo n°7 page 18), Agdimage et Antoine Ros (photos des tournages pages 20 et 21), Laurent Moure pour Inéo et Don Van der Vaart pour Natureva (pages 28 et 29), Musée d'Agde (tableau de la cathédrale en page 32) et Raffaélla de Gennaro (pour partie, photo de la Fête des Voisins en page 44)

#### Visuels

Cabinet d'Architecte Garcia-Diaz (perspective du Capiscol page 8), Pact Arim (visuel des quais refaits et échantillonnage des couleurs page 31) et atelier Gandalf (page 48)

Imprimé sur papier 90 grammes

Tirage, 17 000 exemplaires

Dépôt légal, 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 ISSN 1625-7634





CINEMA Le Festival du Film d'agde



LE POINT SUR...

QUAIS DE L'HERAULT

LE PLAN FACADE

Decouverte D'un oenochoe





#### SOMMAIRE

OCTU P.4

- Luc Chatel au Cap d'Agde pour lancer l'opération "Vacances Confiance"
- Le Quartier du Capiscol : un espace de vie exemplaire
- Nuits féeriques pour les musées d'Agde
- Les 8èmes Journées du Terroir : une manifestation qui entre dans la tradition
- "2 600 ans déjà" : une 2ème édition qui a séduit le public malgré les intempéries

#### CINEMO P.14

- Le Festival du film d'Agde a désormais l'étoffe des "Hérault"
- Agde, terre de Cinéma.
   Clap sur la Place de la Marine!

#### Jeunesse P.22

- Le Conseil Municipal des Jeunes à la découverte du Conseil Général de l'Hérault
- Rencontre avec deux témoins de la Résistance au Lycée Loubatières et à l'école Victor Hugo

P.24

#### animation

 Un beau début de saison riche et varié en événements

#### Le Point SUR... P.26

- Le "Grand Cap": un hôtel innovant et original dans le nouveau quartier des Cayrets
- Inéo Spa : le bien-être s'installe au Cap d'Agde
- Quais de l'Hérault : un Plan Façade pour redonner des couleurs à notre patrimoine

#### CULTURE P.32

- Restaurations du patrimoine mobilier à Saint-Etienne et Saint-Sever
- Découverte d'un oenochoé en bronze
- La Saison Culturelle agathoise 2007-2008: une édition qui a su une fois encore séduire son public

#### OU CONSEIL P.37

• Séance du 5 mai 2008

LIBRE EXPRESSION P.40

Retrospective P.41

# Edito

du Maire



ous voilà au cœur de la saison estivale, notre cité vivant au rythme des nombreuses manifestations qui animent ses quartiers tout au long des mois d'été.

C'est tout particulièrement

le cas en Cœur de Ville où les spectacles de la scène flottante rencontrent un succès grandissant, participant largement à l'accroissement de l'attractivité de ce site remarquable.

C'est aussi naturellement vrai au Cap d'Agde qui, en restant la vitrine touristique de notre destination, continue d'en être le principal moteur économique.

Cette activité, il m'appartient d'en garantir le développement, notamment en maîtrisant les phénomènes de résidentialisation qui s'appuieraient uniquement sur la transformation de l'immobilier de loisirs existant. Cela n'est d'ailleurs en rien contradictoire avec mon souhait de voir le Cap d'Agde vivre à l'année. Ce qui est de plus en plus le cas grâce au dynamisme de ses actuels résidents et au développement de l'activité touristique sur les ailes de saison. Par ailleurs, le futur aménagement du quartier résidentiel de Malfato participera substantiellement à cette évolution positive qui entraîne une pérennisation des commerces et un renforcement du lien social.

Agde est une ville faite de multiples équilibres qu'il convient de préserver et parfois même de reconstituer. Aussi, le développement de notre territoire, s'il est nécessaire pour répondre aux besoins de nos concitoyens en termes de logement et d'emploi, doit continuer à se faire dans le respect de notre identité et de notre environnement.

C'est l'œuvre que j'entends bien, avec l'ensemble de l'équipe qui m'entoure, réaliser tout au long des années à venir.

Gilles D'Ettore Député-Maire d'Agde

### LUC CHOTEL

# au Cap d'Agde pour lancer l'opération

"vacances confiance"



'est par une belle matinée ensoleillée des premiers jours de juillet que Luc Chatel, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, par ailleurs porte-parole du Gouvernement, s'est rendu au Cap d'Agde pour lancer et présenter l'opération nationale "Vacances Confiance". Une opération coordonnée sur le terrain par la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), qui mobilise durant la saison estivale l'ensemble de ses personnels au service des consommateurs. Dans ce cadre, cet été, ainsi que l'a précisé Luc Chatel, ce sont pas moins de 200 000 contrôles qui seront réalisés dans près

de 50 000 commerces par quelque 10 000 agents de l'Etat assermentés. Ces contrôles porteront sur la conformité des étiquetages et l'information aux consommateurs, le respect des réglementations





soldes chez un vendeur de vêtements, ou encore de la conformité des produits en matière de sécurité dans un magasin d'articles de plage. Luc Chatel en a profité pour expliquer aux commerçants les actions engagées par le Gouvernement, d'une part, pour obtenir de l'Union Européenne l'autorisation de faire passer à 5,5 % la TVA qui s'applique aux restaurateurs et d'autre part, pour rendre plus flexible la réglementation sur les soldes.

et la conformité des produits en matière de sécurité. Pour cette visite en terre agathoise, à la rencontre des commerçants et des consommateurs des quais du Centre-Port, visite qui s'est déroulée après un détour par le Centre Nautique et un court trajet en bateau sur les eaux du port, Luc Chatel était accompagné du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, dont il a tenu à saluer "l'engagement au bénéfice de sa ville et du développement touristique", du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon Cyrille Schott et du Directeur Général de la DGCCRF, Guillaume Cerutti.

Il s'est rendu dans plusieurs établissements de la station fréquentés par les touristes, afin de s'assurer de la qualité des services et du respect de la réglementation.

A chaque étape, les agents de la DGCCRF ont expliqué les contrôles effectués : respect de l'étiquetage (produit, origine du produit) dans un commerce de vente-dégustation de coquillages et crustacés, où le Secrétaire d'Etat a dégusté quelques huîtres, contrôle de la chaîne du froid et de la qualité des glaces chez un glacier, où là encore il a goûté aux produits proposés, de la réglementation sur les



La visite s'est achevée par une conférence de presse qui s'est déroulée devant les locaux du point d'information de l'Office de Tourisme, l'occasion pour le Secrétaire d'Etat de répondre aux questions des journalistes, venus nombreux couvrir cette matinée au contact des estivants.





# Le quartier du capiscol Un espace de vie exemplaire

Le 30 mai dernier, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore inaugurait officiellement le lancement des travaux du Capiscol. "Plus qu'une énième opération immobilière, comme devait le souligner Jean-Marc Leygue, représentant du Groupe Guiraudon Guipponi Leygue, maître d'œuvre de l'opération, c'est véritablement la naissance d'un nouveau quartier que nous saluons aujourd'hui". En effet, tout au long des prochaines années, c'est un espace de vie exemplaire qui sera aménagé aux portes de la ville, et dont, déjà, se dessinent aujourd'hui les premiers contours. Visite de terrain.

### Un aménagement résidentiel harmonieux

pour une ambiance "campagne à la ville"

a démarche adoptée pour aboutir à la création du Capiscol est différente d'une opération immobilière classique. En effet, ici, une vraie réflexion a été menée par la Ville, l'aménageur et le Cabinet d'Architecture Garcia-Diaz. Le résultat peut se résumer en deux mots : mixité et architecture.



Mixité, car ce quartier se veut intergénérationnel et ouvert à toutes les catégories sociales puisqu'il accueillera à la fois des logements en accession à la propriété, collectifs et individuels, mais aussi une maison de retraite de 65 lits. Le tout dans un environnement préservé puisque le projet prévoit le reverdissement du site.

Architecture car un gros travail a été fait pour intégrer le plus harmonieusement possible les constructions à ce site magnifique qu'est le Mont Saint-Loup, le tout dans une perspective de développement durable avec le traitement de l'assainissement et des eaux pluviales, histoire de léguer aux générations futures un héritage digne de ce nom. Résultat : une architecture nouvelle, moderne, en cohérence et en continuité avec le caractère urbain et naturel des lieux, qui crée en outre un trait d'union avec le quartier déjà existant.

Equipements publics, jardins familiaux, services de proximité ont ainsi été imaginés afin de favoriser les échanges, les loisirs et les rencontres. Comme l'a souligné l'architecte du projet, "notre ambition est que l'on dise, au final : il fait bon vivre au Capiscol".

### De nouvelles dessertes

Outre la création de voies de circulation au sein du quartier, un nouvel axe va être créé en limite du secteur, afin d'en favoriser la desserte. Celui-ci viendra s'ajouter aux deux points d'échanges principaux, prévus avec le Boulevard René Cassin et la RN 112.



#### Le choix d'une ZAC

Pour réaliser cet ambitieux projet d'urbanisme, la Ville a fait le choix d'une ZAC autrement dit d'une Zone d'Aménagement Concerté. La raison en est double : ce système lui permet de maîtriser tout ce qui se passe à l'intérieur de l'opération, afin d'aboutir à un résultat conforme à qu'elle souhaitait initialement, et ainsi rester pleinement maître du jeu, tout en se déchargeant des responsabilités financières puisque celles-ci sont directement prises par l'aménageur, lequel va investir quelque 40 M€ de travaux par an. D'ores et déjà, ce sont 30 M€ qui ont été injectés dans le projet durant cette première année.

Cet aménagement va, qui plus est, servir l'économie locale puisque le maître d'œuvre a choisi, pour l'accompagner dans cette réalisation, presqu'exclusivement des entreprises agathoises... Les futures habitations se nicheront dans un écrin de verdure, créé de manière à mettre en valeur l'espace naturel du Mont Saint-Loup, symbole emblématique d'Agde autour duquel a été pensé l'aménagement du quartier. Le Capiscol s'organise ainsi selon une alternance d'espaces bâtis et végétalisés. Un mail piétonnier central, autour duquel se trouveront les villas en accession à la propriété, permettra, qui plus est, d'offrir une belle perspective sur le volcan. Un préverdissement des fonds des parcelles privatives et des espaces d'accompagnement des voies, intégrant à la fois les trottoirs et les pistes cyclables, viendra par ailleurs renforcer la couverture végétale du site. Du reste, il est prévu des parkings souterrains afin de privilégier au maximum les espaces verts. Même les bassins de rétention grillagés seront préverdis!

#### **Un environnement**

#### valorisé

Le projet prévoit le reverdissement du Mont Saint-Loup par l'aménageur pour un montant avoisinant les 2 400 000€. Ainsi, 1 360 arbres vont être plantés sur cette partie "nue" du Mont, ainsi que 10 000 arbustes, 6 000 m² de prairie irriguée, 400 mètres linéaire de bambous et 22 palmiers. A cela, s'ajoutent un schéma d'assainissement pluvial, qui permettra de résoudre enfin le problème des eaux pluviales des Sept Fonts, et un parc urbain paysager pour 750 000€.

On le voit, le développement durable s'inscrit pleinement dans cette opération d'envergure.



Enfin, une frange paysagère a été réalisée entre la zone d'activités voisine et le quartier, afin d'assurer une interface de qualité et offrir ainsi une belle entrée de ville, "magnifiée par une esplanade grandiose" comme l'a souligné l'architecte, M. Garcia-Diaz.

Côté plantes, le choix s'est porté sur des essences méditerranéennes qui ne consomment pas d'eau, côté mobilier urbain, sur des équipements de couleur marron, afin qu'ils se fondent dans le décor. Quant aux voiries, elles seront sinueuses pour mieux respecter et coller à la topographie du Mont Saint-Loup.

#### Ce qu'ils en disent...

Lors de l'inauguration du quartier, le 30 mai dernier, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore n'a pas manqué de rappeler qu'"ici, l'ancien Plan d'Occupation des Sols prévoyait l'agrandissement de la zone commerciale. Nous avons, pour notre part, préféré valoriser nos atouts, à commencer par le Mont Saint-Loup. Ce projet ambitieux multiplie les avantages : il est réalisé en partenariat avec les entreprises agathoises, va permettre aux jeunes familles agathoises de se loger grâce à un programme en accession à la propriété, va résoudre le problème des eaux pluviales qui se déversaient dans la zone des 7 Fonts, tout en offrant une belle entrée de ville et, qui plus est, en respectant la flore et la géologie du site, lequel va être totalement reverdi. Aujourd'hui, avec ce nouveau quartier, le développement de notre cité se fait dans l'harmonie".



## Premières installations en 2009

Au vu de l'avancée des travaux, les premiers habitants devraient s'installer au Capiscol en 2009. Il faut dire qu'à l'heure actuelle, les terrassements ont été réalisés et les voiries sont quasi achevées. Et un an après le début des travaux, 11 permis ont déjà été délivrés pour ce qui est des villas en accession à la propriété et 10 % des terrains à bâtir ont trouvé preneurs... Il est vrai que la volonté du maître d'œuvre est ici de "tirer l'immobilier vers le haut". L'aménageur est en effet spécialisé dans les quartiers plutôt hauts de gamme et le choix a été fait, s'agissant des primoaccédants, de privilégier les prestations contemporaines, avec toits terrasses, bois exotique...



Du côté de l'aménageur, Jean-Marc Leygue, comme de l'architecte, Antoine Garcia-Diaz, une même volonté: créer ici "un quartier qui fasse référence pour la Ville d'Agde" et "où l'on dise qu'il fait bon vivre". Quant au Sous-Préfet, Bernard Huchet, il a salué "la qualité" du développement de ce nouveau "quartier de ville et de vie", le tout dans un souci de "cohérence" et de "respect de l'environnement afin de léguer un bel avenir aux générations futures".

#### > Le Capiscol en quelques chiffres... <

- 33 hectares aménagés, avec un COS (Coefficient d'Occupation des Sols) de seulement 0,29
- 49% de la surface dédiée aux espaces publics, dont 30 % d'espaces verts
- 1 réserve foncière pour la Ville de 6 000 m² pour la construction d'un futur équipement public : 1 maison de retraite
- 10 à 15 commerces de proximité
- Environ 700 logements créés dont 50 % en collectif et 40 logements sociaux réalisés par Hérault Habitat
- 44 maisons, d'une surface comprise entre 85 et 100 m² pour un prix d'acquisition de 150 000 euros, dédiées aux primo accédants
- 250 terrains à bâtir d'une surface comprise entre 300 et 600 m²



# PUITS FEERIQUES

### pour les musées d'Agde

Des chiffres qui parlent d'eux mêmes : 512 visiteurs pour le Musée d'Agde et 1 230 pour celui du Cap d'Agde ! Les 16 et 17 mai derniers, des centaines de bénévoles ont embarqué ces visiteurs d'un soir pour un voyage dans la nuit des temps, plus vivant et plus mystérieux que jamais...

endredi 16 mai, lors d'une nuit sans lune, le public s'est trouvé immergé au Musée Agathois Jules Baudou, à travers 11 saynètes, dans l'histoire de nos marins partis loin de chez eux vers des destinations exotiques puis plongé dans l'univers agathois du XIX° siècle au milieu des Belles Agathoises. L'occasion, parfois, de rencontres pleines de surprises avec des personnages locaux hauts en couleurs...

Samedi 17 mai, sous le ciel étoilé de la Méditerranée antique, au Musée de l'Ephèbe, le public a remonté le temps jusqu'au ler siècle avant J.-C. et tout autour de la Mare Nostrum (Méditerranée). Le temps d'une nuit, il a parcouru les ports, de la Carthage romaine jusqu'à Alexandrie, en passant par Agathé, Rome et le Pirée en Grèce. Il a pu aussi flâner entre les nombreuses échoppes et étals des



La Conseillère Municipale au Patrimoine Christine Antoine et le Maire de Loupian costumés



artisans et commerçants, au milieu des parfums d'épices, d'olives et d'embruns. Entre expérimentation archéologique et saynètes, cette nuit hors du temps a fait renaître l'ambiance colorée et vivante des cités maritimes de la Méditerranée antique. A l'extérieur, des légionnaires ont exécuté, devant un public attentif, des manœuvres militaires dans leur campement romain puis un géomètre leur a expliqué la construction d'une voie romaine. Enfin pour terminer ce voyage, une taverne proposait aux plus gourmands du muslum (vin romain) et une potée romaine.

Pour cette édition 2008, la quatrième sur Agde, la "Nuit des Musées" a une fois de plus séduit le public, à commencer par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui, accompagné du Sous-Préfet Bernard Huchet, a participé à l'événement.



# Les 8<sup>emes</sup>

### Journées du Terroir

#### une manifestation qui entre dans la tradition

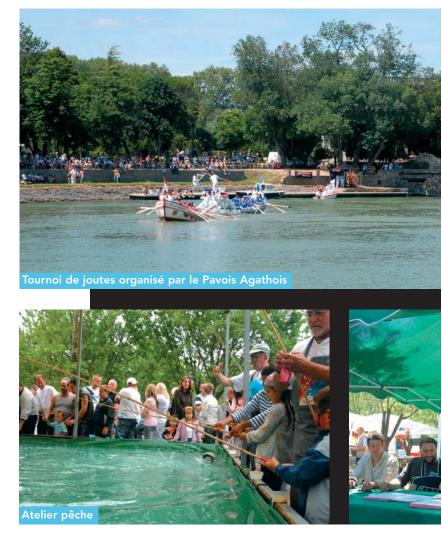


e deuxième week-end de juin a débuté au son des cors de chasse et des aboiements de chiens dans le parc du Château Laurens. Les 8èmes Journées du Terroir se sont en effet ouvertes sur la bénédiction, par l'abbé Yannick Casajus, de l'association de chasse St Hubert, qui fêtait cette année ses cent ans d'existence. Au même moment, les compétiteurs de l'Open international de pêche faisaient ricocher les leurres dans les frondaisons des berges pour ferrer le fameux black bass.

Deux jours durant, tous les amoureux de notre terroir ont pu se régaler en goûtant les olives du pays, les saucissons de Lacaune, les vins de la Route des Vignerons et des Pêcheurs... soit les produits d'une bonne cinquantaine de producteurs locaux.

On pouvait même tester différentes eaux minérales en aveugle et essayer de trouver l'eau du robinet parmi toutes celles proposées au stand de la Lyonnaise des Eaux. Un test plutôt étonnant! Les activités sportives traditionnelles étaient bien sûr de la fête avec deux tournois de joutes organisés par le Pavois Agathois, des rencontres de rugby avec l'école du ROA, des épreuves de rame traditionnelle avec la SNAGAT, un spectaculaire abrivado et une course à la cocarde...

Il est utile de rappeler que l'association ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien) présidée par Luc Seco et organisatrice de l'événement, s'était donnée comme objectif, il y a déjà neuf ans, de sensibiliser les Agathois et les vacanciers à la richesse du patrimoine et des produits du terroir : objectif largement atteint au vu de l'affluence record qu'a connu le site tout au long du week-end.











Un peu en marge de la fête, mais un grand moment de ces Journées du Terroir, fut le don par le Lion's Club du Cap d'Agde d'un chien guide d'aveugle à une malvoyante, Valérie Presset. Celle-ci a été ravie de recevoir des mains de Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde, un magnifique Labrador de 23 mois prénommé "Bali", car son précédent chien venait de prendre une retraite bien méritée. "Je me refuse à la canne blanche. Elle effraie les gens voyants alors qu'un chien permet d'avoir un contact sympathique avec tout le monde". Gilles D'Ettore a quant à lui remercié le Lion's Club pour son implication dans de telles actions solidaires. "La collecte de 30 000 pommes a permis de récolter des fonds pour le don de 2 chiens guides d'aveugles. Le premier avait été remis cet automne, le second l'est aujourd'hui à une habitante de Mireval. Il est de notre devoir de faciliter la vie à tous les non-voyants". Pour la petite histoire, l'un des groupes qui a enflammé les Journées du Terroir était composé de musiciens "mal voyants"!

### 2 600 ans Deja

# Une 2<sup>ème</sup> édition qui a séduit le public

#### malgre les intemperies

e coup d'envoi de la deuxième édition d'"Agde au fil du temps, 2 600 ans déjà" a été donné le vendredi 30 mai sur la Place de la Marine. En ouverture, le théâtre de la Pansière a proposé au public un spectacle intitulé "Flibuste et Légendes" dont les différentes scènes étaient jouées sur les quais de la Marine et l'Hérault. Après quoi, durant tout le week-end, les passionnés et amateurs d'histoire ont eu la possibilité de déambuler dans les rues d'Agde à la rencontre d'hommes et de femmes d'époques différentes et de remonter le temps de nos jours jusqu'à l'Antiquité.



Premier retour sur le passé, le samedi matin, avec l'arrivée des Grecs qui ont débarqué également Place de la Marine avant de rejoindre leur campement situé sur la Promenade au pied de la Belle Agathoise.

Là, le public nombreux a pu admirer la façon de vivre, de manger, de s'habiller



mais aussi de combattre de nos ancêtres. En continuant leur route vers l'intérieur du Cœur de Ville, de la place Molière à la place Jean Jaurès en passant par la place Conesa, les spectateurs se sont retrouvés plongés en plein Moyen Age où ils ont pu découvrir des jeux équestres, des combats

d'époque mais aussi écouter les chœurs et les tambours médiévaux. A midi, c'est devant la Maison du Cœur de Ville qu'a été célébré un mariage Renaissance, où dames et messieurs portaient des costumes tous plus beaux les uns que les autres. L'époque Renaissance se prolongeait tout le long de la rue Jean Roger, où avaient pris place parmi tant d'autres étals, des peintres et une fileuse.

"Ah! ça ira, ça ira, ça ira, les aristocrates à la Bastille...", pouvait-on entendre sur la place du Jeu de Ballon, où les révolutionnaires















Malgré la pluie, la fête a continué le dimanche et certains courageux sont venus remonter le temps dans les rues d'Agde. Et c'est à la Salle des Fêtes qu'a pris fin le 1er juin au soir cette belle aventure. Le Député-Maire d'Agde Gilles

D'Ettore, entouré pour l'occasion de nombreux élus dont ses Adjointes Agnès Lambiès, déléguée à l'Age d'Or, Yvonne Keller, déléguée à la Solidarité et Anne Houlès, déléguée au Logement, a tenu à féliciter les 600 participants, professionnels et bénévoles ainsi que tous les organisateurs de la manifestation, parmi lesquels plus particulièrement, Martine Legros, André Huan, le metteur en scène et France Durieux pour les costumes.

Il a souhaité que la manifestation "2 600 ans d'histoire" continue l'année prochaine et a espéré que la 3 ème édition aurait lieu sous un soleil éclatant.



avaient pris leur quartier. C'est devant la Maison des Savoirs que s'est tenu, devant une foule de spectateurs, le jugement de Marie-Antoinette. En remontant sur la place du 18 Juin, on pouvait danser au son du folklore gitan et en arrivant sur la Promenade, c'est au son des chants 1930 et de l'orgue de barbarie que le public s'est mis à valser avant de rejoindre notre époque avec, au programme, du cirque et un spectacle aérien d'art moderne dans les arbres. Deux autres lieux proposaient d'autres ambiances : la Marine où l'on pouvait découvrir des moments de la vie portuaires et les Halles où était installé le Pôle Terroir. Le samedi soir, un bal Renaissance était donné devant la Maison du Cœur de Ville, laquelle a été prise d'assaut par des chevaliers!



# Le Festival du film d'Agde

a desormais l'etoffe des "Herault"



es salles pleines, des invités exceptionnels, des rencontres avec le public placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, des films dont la qualité a été saluée par tous, voilà les ingrédients qui ont fait de cette édition 2008 des "Hérault du Cinéma" un événement de la vie culturelle agathoise qui restera dans les mémoires. La présence de Clovis Cornillac et de Sylvia Kristel, l'humour et la gentillesse de Laurent Gerra, les retrouvailles entre Jean Becker et Georges Lautner, le rendezvous de Smaïn avec les enfants des écoles, le talent sur scène de Daniel Prévost et d'Agnès Soral, la disponibilité de l'écrivain Bernard Werber, sans oublier les passages remarqués de Natacha Amal, Myriam Boyer et Jean-Claude Carrière ont rythmé ces cinq magnifiques journées, où notre ville a vécu sous les feux des projecteurs cinématographiques.







- 1 Une Belle Equipe du cinéma français : Jean Becker, Georges Lautner, Clovis Cornillac, Caroline Proust, Antoine Duléry et Laurent Gerra.
- 2 La comédienne Myriam Boyer aux côtés de l'écrivain et scénariste Jean-Claude Carrière.
- 3 La flamboyante Natacha Amal.
- 4 L'inoubliable "Emmanuelle", Sylvia Kristel.
- 5 Daniel Prévost a présenté des extraits de son spectacle musical qui depuis a triomphé en Avignon.
- 6 Un Ephèbe d'honneur pour Agnès Soral qui a emballé le public avec son "One woman show".





#### REVUE DE PRI







EMA COURTS ET BONS Comment ne pas manquer le rendez-vous avec l Comment ne pas manquer le rendezvous avec les amoureux de cinéma ? En projetant des courts métrages déjà primés dans les festivals C'est le principe des Hérault du cinéma, qui se tiennent à Agdeljou 1 6 au 23 juin. Une compétition relevée qui récompense ce qui se fait de mieux en matière de fictions comme « Tony Zoreil», de Volentin Potier. Des projections off sort aussi au programme et des personnaités du septitiem ent passeront dans les rangées, comme Daniel Prévost et le réalisateur Philippe Harel. Pierre Tchemia et Georges Lautner, le président d'honneur du festivol, seront aussi de la fête. Bernard Werber dédicacera son demier romps notés la rongetion de son film » Nos amples bet seriens. son dernier roman après la projection de son film « Nos amis les terriens ». Du 16 au 23 juin. Les Hérault du cinéma, Agde 34. Tél. : 04 67 94 62 18.

À gauche, Sylvia Kristel, venue recevoir un trophée d'honneur. Ci-dessous, Henri Guybet, Laurent Gerra et Rufus avec la statue de l'Éphèbe, symbole de la ville d'Agde.











#### Programme de nuit PAR BERNARD MONTIEL

Chaque semaine, notre chroniqueur déroule le tapis rouge pour les personnalités qui font l'actualité du petit écran.









#### Bernard Montiel



Le Festival du film du Cap d[Agde] a été pour les artistes une sorte de fête de l'été, do druin incroyable comvivalité, avec concours de pétanque, barbecues géants et famine au solieil sur l'exceptionnelle plage du Jungle Beach! On a pu assister à une compétitio de courts-métrages avec jury et président, à des projections publiques de litins, des avec premières et de chaudes soirées animées cette année par Dantel Prévost et Lauvent Germé.









MONTPELLIER CEDEX 2 - 04 67 06 77 77

[ Hérault > AUTOUR DE MONTPELLIER

LE CAP-D'AGDE 20 - 23 JUIN

5° Hérault du cinéma



Compétition de courts métrages en avant première, présence de personnalités du cinéma et de la télévision... Palais des Congrès. Cap d'Agde.

#### Midi Libre

PAYS AGATHOIS

Cinéma Soleil, pétanque, le festival entre dans l'été

AGDE

Cinéma Les acteurs du festival ont mis la main à la pâte



#### Agde: les "Héraults" du Cinéma sont de retour

Du jeudi 19 au lundi 23 juin, Agde va de nouveau vivre à l'heure de la culture et du cinéma, avec son 5ème Festival du Film, "Les Hérault du Cinéma". La rencontre des personnalités du Tème Art et de la télévision avec un public nombreux et chaleureux ; la qualité de la programmation avec le "Top des courts", une compétition des meilleurs courts métrages



Du côté de la compétition, le jury présidé par le réalisateur Philippe Harel et composé des comédiens Claire Nadeau, Lucie Jeanne, Elvire Mellière et Daniel Duval, du journaliste Philippe Lefait, de la scénariste Sylvie Bourgeois, du réalisateur Jérôme Cornuau et de l'écrivain Bernard Werber, a décidé cette année d'attribuer, parmi les dixhuit courts métrages qui concourraient dans la sélection officielle, quatre prix. Et c'est durant la cérémonie de clôture, qui s'est tenue le dimanche soir, que Philippe Harel a remis aux heureux vainqueurs (voir encadré) une représentation de l'Ephèbe d'Agde, un trophée qui récompense leur talent de réalisateur et de comédien.





















- Le journaliste Philippe Lefait qui a présenté la cérémonie de clôture.
- Daniel Duval alias "Szabo" de la série "Engrenages" et la pétillante Elvire Mellière, membre du jury.
- L'actrice Claire Nadeau.
- Le couple de cinéma, Sylvie Bourgeois et Philippe Harel, respectivement membre et Président du jury, ont présenté leur film
- "Les randonneurs à Saint-Tropez".
- Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore saluant le président d'honneur Georges Lautner.
- Valérie Mairesse, toujours aussi resplendissante.
- Pierre Santini.
- La belle Shirley Bousquet est aux anges sur les marches du Festival.
- 10 Julien Cafaro.
- 1 Un public nombreux devant le "Palais du Festival."









- 1 Thierry Neuvic, à l'affiche prochainement de trois films.
- 2 Si vous ne connaissiez pas son visage, vous connaissez en tout cas sa voix. Jacques Frantz est en effet la voix française de Robert De Niro, Mel Gibson ou encore Nick Nolte!
- 3 et 4 Une bonne partie de l'équipe de "Plus belle la Vie", Dounia Cœsens, Marion Stamegna, Coline d'Inca, Régis Vallée, Ambroise Michel et Jean-Francois Mallé.
- 5 Joffrey Platel, valeur montante du cinéma français.
- 6 L'humoriste Patrick Adler qui a animé la montée des marches.
- 7 Philippe Lellouche, comédien, scénariste, metteur en scène de la pièce de théâtre "Le Jeu de la Vérité" 1 et 2.
- 8 Bruno Lochet, personnage marquant de la troupe des Deschiens.
- 9 Antoine Duléry prend une pose à la "James Bond".
- 10 Clovis Cornillac, l'un des acteurs les plus en vogue du cinéma français.













### Le Palmarès 2008



du "Top des Courts"



#### Quatre prix décernés

- GRAND PRIX : "Tony Zoreil" de Valentin Potier
- PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE : Olivier Brun dans "Vendredi 31" de Jérôme Debusschere
- PRIX D'INTERPRETATION FEMININE : Cerise dans "Lucette" de Jean-Pierre Sachs
- PRIX SPECIAL DU JURY :
   "Songe d'une femme de ménage" de Banu Akseki

#### 18 CINEMA I





Du côté des projections, qui ont été nombreuses, variées et appréciées du public à en juger par le nombre de spectateurs présents à chaque séance, il y en avait pour tous les goûts : des comédies, avec "Disco" de Fabien Onteniente et Philippe Harel, une comédie dramatique avec en avant-première "Le premier jour du reste de ta vie" de Rémi Bezançon, des drames avec "Harkis" d'Alain Tasma et "Des poupées et des anges" de Nora Hamdi, diffusé lui aussi en avant-première, un film fantastique avec "Nos amis les Terriens" de Bernard Werber ou encore un polar sentimental avec "Roman de Gare" de Claude Lelouch. Les amateurs de courts métrages ont pu aussi se rendre au "Palais du Festival" pour découvrir aussi toute une série de courts (plus d'une trentaine) diffusés en "Off'







1 La salle Saint Saëns du Palais des Congrès était pleine à craquer tous les soirs.
2 Une partie de pétanque accrobatique pour Michel Crémades à l'Avant-Port.
3 et 6 Deux interprètes de la série "Avocats et Associés", Delphine Serina et Frédéric Gorny.
4 Pose sur le tapis rouge pour le comédien Pierre Deny.
5 Le comédien Christian Vadim et sa compagne Julia Livage.
7 et 8 Durant la journée consacrée aux Télé-séries, les fans ont pu rencontrer "Rudy et Johanna"

de "Plus belle la Vie" ou encore "Tom"

de "Camping Paradis".

















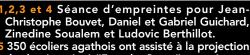












350 écoliers agathois ont assisté à la projection du dessin animé "Francky Snow" en présence de Smaïn et de la mascotte Francky.

Séance de dédicaces pour l'écrivain Bernard Werber à l'issue de sa conférence à la MDS.

Laurent Ournac, "l'incroyable fiancé".

Jean Becker avec Georges Lautner après la présentation de son dernier film "Deux jours à tuer" Henri Guybet, Laurent Gerra et Rufus venus présenter "Chantage à domicile" de J-P Mocky. Tapis rouge pour Bernard Werber.





#### > Un grand merci ā nos partenaires <

Citroën Agde, Absys, Agdimage, But, Le Club Vip "Jameson", Fujifilm, René Picard, Noël le Potier, Afat Voyages, Wallgreen, Intermarché, Hyper U, Studio A, Studio Chabriers, Impressions -Dorures, Atelier M numérique, Pierre Arnaud, Christophe Réveille, I.E.C, ACS, Trophée des Sports, Transports Lenoir, Navicap, Decipro, Loca-soleil, **Delta Location, Toon Factory,** Canal J, Glénat, Traiteur Laporte, La Cabane du Pêcheur, L'Ecailler, André Traiteur, Le Petit Scapin, Restaurants La Place, Les Halles, Le Voilis, Le Jungle Beach, le Jungle Café, Le Braséro, La Stampa, Cléophas, Le Casino du Cap d'Agde, le Palmyra Golf Hôtel, l'Hôtel du Golfe, l'Hôtel Azur, l'Hôtel Hélios, l'Hôtel Les Grenadines, l'Hôtel Grand Cap, Heaven.

### AGDE, terre de Cinéma

CLAP SUR LA PLACE DE LA MARINE!



## Les tournages s'enchaînent

## sur notre terre de cinéma...

ès le mois de février, la ville a accueilli Ambroise Michel, alias Rudy dans la série télévisée "Plus Belle la Vie", pour le tournage de "Leurre du Vol". Diffusé en avant-première dans le cadre de la 5ème édition du Festival "Les Hérault du Cinéma" en juin, ce premier court métrage du jeune réalisateur, tiré d'un fait divers réel mais oublié depuis longtemps, celui d'une série de cambriolages, a reçu un bel accueil du public.





### "A la place"

d'Ambroise Michel

Une foule est rassemblée sur La Place. Les gens discutent, s'impatientent. Certains préparent papiers et stylos, appareils photo... certaines se remaquillent et se recoiffent. Ils surveillent tous la route pour contrôler la moindre arrivée...



### "La Place"

d'Antoine Ros

La Place est calme...
un jeune homme s'approche lentement
d'une voiture garée
en épi sur La Place.
Il parle au téléphone
et semble chercher
quelque chose dans
ses poches...

### Un jour, un court :

### un challenge cinématographique

Un jour, un court : tel était le thème de la belle aventure cinématographique qui s'est déroulée à Agde en mai dernier. La Commission Locale du Film "Hérault Méditerranée" avait en effet proposé un "challenge" à de jeunes réalisateurs, celui de mettre en scène un scénario de leur choix en un lieu imposé : "La place...".

Choisis parmi les lauréats ou les participants à la compétition du "Top des Courts" du Festival, huit réalisateurs ont été sélectionnés pour tourner, chacun, un court métrage d'une durée maximum de cinq minutes, sur la Place de la Marine. Le principe était le même pour tous : chaque réalisateur disposait d'un temps de travail, d'une équipe et d'un matériel technique identiques. Rassemblés dans une collection intitulée "La Place", ces courts ont été projetés pour certains d'entre eux, les premiers dont le montage était achevé, à l'occasion de la 5ème édition du Festival "Les Hérault du Cinéma".





#### "La place de l'Homme" de Laurent Bertoni

Un homme (la trentaine) arrive sur le côté droit de la place. Il marche de droite à gauche pour traverser la place. Il porte un costume sombre bien taillé et un sac de sport en bandoulière, d'où dépasse une raquette de tennis. Il est au téléphone...





#### "Tournée Générale!" de Yacine Sersar

Un homme en costard-cravate, bien éméché, traverse la place et entre dans un bar. Il avance difficilement jusqu'au comptoir...



#### "Mise en Boîte..."

de Michel Fernandez

Paul, environ 40 ans, arrive au café vêtu d'une chemise hawaïenne et d'un short du même style. Il rejoint au café Jeannot le barman, et Gérard...

#### "A l'Est des Boules"

de Ludovic Berthillot

Six personnes jouent à la pétanque. Elles ont chacune un look bien à elle. Tout au long de la séquence, les comédiens jouent faux, surjouent, regard caméra, oublient leurs textes. La technique n'est également pas à la hauteur...



de Fabrice Maruca

Alex, un jeune homme de 25 ans, est assis en terrasse. Bien habillé, l'air impatient, il regarde partout autour de lui. Son rendez-vous n'arrive pas...



### ····**>**

#### "Qui va à la Place..." de Thomas Martin

Un jeune homme court contre le temps. En courant, il regarde furtivement sa montre. Dans le plan, au loin, on aperçoit, sans y prêter attention, un autre jeune homme qui disparaît dans une rue en courant lui aussi...



Un homme pêche tranquillement.

Tout à coup, une main lui tape sur l'épaule.

C'est un garde champêtre, avec une grosse moustache...

# Le conseil municipal des Jeunes

à La Decouverte Du conseil general de l'Herault



'est accompagné du nouveau Conseiller Général du canton d'Agde, Sébastien Frey, que les membres du Conseil Municipal des Jeunes, Amélie Marco, Solenn Chailleux, Eléonore Frey, Yannick Maillot, Alan Flejo, Florian Beneteau, Pauline Delpech, Eloïse Salles et Audrey Couzy en Service Civil Volontaire, et les Adjoints Martine Vibarel-Carreau et André Tobena, respectivement délégués à l'Education et au Sport, se sont rendus le mercredi 21 mai au Conseil Général de l'Hérault pour découvrir cette institution.

Accueillis par Michel Delbos, directeur du protocole et du courrier, en place depuis plus de 20 ans, les jeunes élus ont eu droit à une véritable leçon d'histoire de France. De Louis XIV à nos jours, en passant par la Révolution Française, ils ont tout appris sur le Conseil Général de l'Hérault et son installation dans le domaine des Bonniers d'Alco à Montpellier. Aujourd'hui, la collectivité départementale représente en chiffres plus de 5 000 employés dont 2 000 qui travaillent au siège. Le bâtiment, situé sur une colline, domine le tout Montpellier et la surface de ses locaux représente 40 000 m².

Le budget global du Conseil Général, qui a pour compétences la solidarité, les collèges et l'aménagement du territoire, est d'un milliard cent millions d'euros. Il provient pour 50 % des impôts locaux, le reste étant réparti entre l'Etat, pour 20 %, divers loyers pour 15 % et l'emprunt pour les 15 % restants.

Après avoir visité l'extérieur, les magnifiques jardins à la Française, puis traversé les nombreux couloirs du Conseil Général, les membres du CMJ se sont rendus dans la salle des délibérations où se déroulent les Assemblées départementales. Là encore, Michel Delbos, en véritable narrateur, leur en a expliqué tout le fonctionnement sans oublier de leur indiquer où était le siège de leur Conseiller Général, Sébastien Frey. Après une série de questions et une photo souvenir, cette journée très instructive au Conseil Général a pris fin.

Dans leur découverte des institutions et pour compléter leur formation d'instruction civique, nos jeunes élus vont, au mois d'octobre 2008, se rendre à Strasbourg pour y visiter le Parlement européen. Au cours de ce voyage, ils se rendront également au camp de concentration de Natzweiller.



### Rencontre

### avec deux témoins de la Résistance



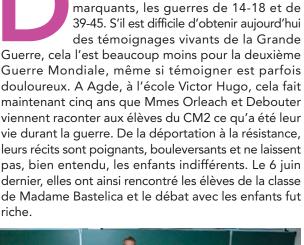
ans le programme d'histoire des classes de CM2 figurent, parmi d'autres événements

### au lycee loubatieres et à l'ecole V. Hugo

l'occupation nazie". Pour l'occasion, étaient réunis sur les bancs de l'amphithéâtre des élèves de classes de 1ère, des anciens combattants, des représentants du CMJ ainsi qu'Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité Communale et à la Culture, Martine Vibarel-Carreau, Adjointe déléguée à l'Education et Rémy Glomot, Conseiller Municipal délégué aux Associations patriotiques.

C'est en classe de troisième que Yannick, Sébastien Tourneur et Yoann Saccocio ont réalisé un dossier dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation sur le thème du "travail dans le système concentrationnaire nazi". Encouragé par son professeur d'histoire Monsieur Poux, Yannick a choisi de présenter, symboliquement, leurs recherches aux membres des associations patriotiques locales, autour de deux dates commémoratives importantes, la Journée Nationale du Souvenir des déportés (27 avril) et la célébration de la Victoire du 8 Mai 1945. Suite à l'exposé de Yannick, l'assemblée a été plongée dans une atmosphère empreinte à la fois de dureté et d'émotion en écoutant les témoignages troublants de Mmes Orleach et Debouter. En effet, Nadia Orleach, survivante de la Seconde Guerre Mondiale, ne doit sa présence parmi nous qu'à sa fuite organisée par ses parents, eux-mêmes déportés dans les camps de la mort. Là encore, la conférence s'est enrichie d'un débat nourri des nombreuses questions formulées par les jeunes lycéens.

Quant à Rémy Glomot, il a tenu à remercier les personnes présentes pour leurs témoignages, particulièrement émouvants, et Yannick, pour la qualité du travail de mémoire qu'il a réalisé.





Mais avant cette rencontre intergénérationnelle, une autre rencontre du même type avait eu lieu le 3 mai dernier au Lycée Loubatières. Yannick Maillot, élève de seconde et membre du Conseil Municipal des Jeunes, avait organisé ce jour-là une conférence-débat dont le thème était "vivre et travailler sous



### un Beau début de saison

#### RICHE ET VARIE EN EVENEMENTS



Au Cap d'Agde, pas besoin d'attendre l'été pour assister à des rendez-vous de qualité. D'avril à juin, plusieurs grandes dates ont permis au public agathois, comme aux premiers vacanciers, de vivre des moments privilégiés. Rétrospective.

### "Bollywood Night"

Une première au Cap d'Agde

Organisée par L'association "So Bollywood!", la Bollywood Night qui s'est tenue au Palais des Congrès du Cap d'Agde le 3 mai dernier a réuni de nombreux passionnés du cinéma indien. Au programme de la soirée, une projection des courts métrages "Bollywoogie" et "Bhaï-bhaï", une exposition de photographies aériennes par Nicolas Chorier, des jeux indiens, des massages, quelques délicieuses spécialités gastronomiques du pays des maharajahs, un spectacle de danse Bollywood et enfin la projection du long métrage "Veer-Zaara".

Tous les bénéfices de la Bollywood Night ont été reversés, dans le cadre d'un partenariat avec l'association "Parrainages & Développement", afin de soutenir un projet de centre d'accueil social et éducatif à l'intention des familles pauvres de Chinnak-kalapet - État de Pondichery.

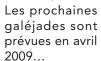
#### 5<sup>ème</sup> édition du Festival de l'Humour

#### Boudiou, quelle rigolade!

our cette 5<sup>ème</sup> édition, du 10 au 13 avril, le programme du "Festival de l'Humour" était placé sous le signe de la bonne humeur aux accents du Sud. Daniel Villanova, l'enfant du pays, a débuté avec son fameux personnage de Lucette, une figure bien méridionale.

"Le Duo des Non" a fait hurler de rire le public venu nombreux suivre les aventures des habitants d'un petit village imaginaire du Sud-Ouest baptisé "Bourcagneux". Noëlle Perna, ensuite, avec sa célèbre Mado la Niçoise, a fait un véritable one woman show.

Enfin les sketchs de "Midi à 14 heures" des Provençaux Baudraécco et Joguin étaient





### 3ème édition du "Récital des Voix"

Tous les styles de voix étaient réunis sur les quais du Cap d'Agde du 8 au 11 mai pour la 3<sup>ème</sup> édition des Voix d'Or qui a célébré cette année l'Italie. Entre chansons italiennes traditionnelles avec le duo "Davide", musique napolitaine avec le groupe "Pummaro", variété avec "Americo", chants polyphoniques avec les quatre chanteuses de "Sanacore" ou encore du piano-chant avec "Duo Canto" en passant par les compositions personnelles de Carlo Rizzo, les plus belles chansons de la Botte avec l'orchestre "Cappuccino" et le répertoire populaire italien de "Salva Minella", le public a pu vivre quatre jours riches en émotions...



Détente des zygomatiques et bonne humeur, tel était le programme du week-end des 28 et 29 juin au Centre-Port du Cap d'Agde. En effet, durant ces deux jours, si vous étiez de passage sur la station, vous avez pu croiser de drôles de personnages.

De "Félicia Cactus", une centenaire à vélo accompagnée de ses chats (Compagnie "La Toupine") à "Y'a tous les jours des prospectus", trois joyeux lurons avec casquettes de marin, débardeurs rayés et bottes en caoutchouc, qui ont embarqué le public aux sons de leurs compositions toniques et hilarantes (par "Les Fils du Poissonnier"), en passant par "Fais pas ça !", où Marcel et Jacqueline, deux joyeux perturbateurs du bitume, ont emporté le public dans leur univers désuet et amusant (Compagnie 'Système D") jusqu'aux "Champignons", un bolet et une amanite percussionnistes-fous et pleins de facéties qui ont réjoui les passants, quel que soit l'âge (Compagnie "La Toupine"), il en avait pour tous les goûts.







### **7**èmes Rencontres de Sculptures sur sable

Durant la Pentecôte, plus de 30 000 visiteurs ont foulé le sable de la plage du Mail de Rochelongue afin d'admirer le travail d'artistes sculpteurs, qui s'exprimaient, pour ces 7<sup>èmes</sup> Rencontres de sculptures sur sable, sur le thème de l'Italie. Un concours était également ouvert aux familles qui souhaitaient relever le défi. Et pour clôturer l'événement, un concert nocturne a été donné sur la plage au milieu des sculptures, le dimanche.

### 6ème édition de la "Solex'Cap"

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est tenue dimanche 29 juin la sixième édition de la "Solex'Cap" organisée par l'UPTN (Union de Professionnels du Tourisme Naturiste). Crée en 2003, ce rassemblement réunit donc depuis 6 ans de nombreux nostalgiques qui ont été marqués par cette drôle de machine qu'était et reste toujours le solex, lequel a fêté ses 60 ans en 2006. Au volant de leur solex ancienne et nouvelle génération, les soixante participants se sont baladés sur la commune d'Agde et ses différents quartiers. Plusieurs étapes étaient prévues tout au long de la journée et le soir venu, c'est

autour d'une macaronade géante qu'a pris fin l'édition 2008. Cette année, au-delà de la bonne humeur qui anime traditionnellement la manifestation, les organisateurs ont souhaité que les bénéfices des inscriptions au repas soient reversés à la Croix Rouge d'Agde pour participer à la réfection de leur local qui été dernièrement très endommagé par un incendie.





# LE "GRAND CAP" Un hôtel innovant et original

#### Dans Le nouveau quartier des cayrets



C'est au sein du nouveau quartier des Cayrets, toujours en cours d'aménagement, que s'organise aujourd'hui le développement de nombreuses activités économiques, commerciales ou para-médicales... mais aussi touristiques.

Ainsi, depuis juin, un hôtel, l'Hôtel Grand Cap, y a ouvert ses portes avec, déjà, un réel succès. Récit d'une belle aventure. 'établissement est d'abord le fruit d'une histoire de famille, celle des Corona : Frédéric, Géraldine et les enfants, Guillaume et Jérôme. Frédéric, promoteur immobilier en région toulousaine, possède de nombreuses attaches à Agde où sa famille possédait un camping. Le couple et les deux garçons souhaitaient revenir dans la cité grecque et profiter d'une région qu'ils connaissent par cœur et qu'ils apprécient tant. Aussi, lorsque débute l'aménagement des Cayrets, le couple décidet-il d'acheter un terrain, au départ dans l'idée d'une opération de promotion immobilière. Le projet sera entièrement repensé, notamment grâce à Guillaume qui suit des études en hôtellerie et restauration. Et c'est en famille que le changement d'orientation du projet va s'organiser, Frédéric et Géraldine voyant là l'opportunité d'une nouvelle expérience professionnelle, mais surtout celle d'un retour sur Agde.

L'équipe est formée. Frédéric s'occupera de superviser la construction, Guillaume effectuera une étude de faisabilité. Géraldine, quant à elle, sera plutôt la décoratrice en chef. Quant à Jérôme, il donnera un coup de main à chacun d'entre eux, en fonction des besoins. Nous sommes en septembre 2006. L'étude menée par Guillaume montre qu'effectivement il y a une place pour la création d'un hôtel à Agde. Les Cayrets sont en cela un lieu prometteur puisqu'ils se trouvent sur la première sortie, à Agde, de la voie venant de l'autoroute.

L'architecte, David Delbosc, a reçu comme consignes, de la part de Frédéric, d'imaginer un bâtiment qui ne ressemble pas à un immeuble d'habitation mais réellement à un hôtel et de rentabiliser au maximum l'espace disponible. Cette liberté a donné un bâtiment élégant dont la façade fait un peu penser au style art déco américain des années 30, tout en restant complètement actuelle et intégrée dans le style des immeubles qui l'entourent. La construction de l'édifice a duré 18 mois et l'hôtel 2 étoiles\* a été inauguré le





30 mai dernier. L'intérieur abrite, hormis l'accueil, la salle de petit déjeuner et des dépendances, 16 chambres doubles, dont 2 adaptées aux personnes à mobilité réduite, 5 chambres familiales et 1 suite. Telle la cerise sur le gâteau, la piscine panoramique trône sur le toit terrasse avec vue sur la mer au loin et sur le Mont Saint-Loup.

Côté décoration intérieure, tout a été fait pour se démarquer des hôtels aux chambres standardisées. C'est en collaboration avec Peggy Charbonnier, une décoratrice installée à Montagnac, qu'a été développée l'idée de personnaliser chacune des chambres sur des thèmes empruntés aux sites locaux. Ainsi, peut-on dormir à Agathé Tyché, à Fort Brescou, au Bagnas, dans des Arènes, dans la ville de Molière, dans une cave vinicole, au temps romain de la Via Domitia ou encore sur la plage et ce, avec tout le confort actuel : climatisation, salle de bains, téléviseur et téléphone. Les premiers clients sont ravis de cette idée et demandent des informations sur les sites qu'illustrent leurs chambres,

ce que la famille Corona leur délivre bien volontiers. C'est ainsi une nouvelle manière originale de promouvoir le patrimoine du pays agathois.

Après seulement un mois d'ouverture, il est bien difficile d'établir un premier bilan. Néanmoins, les premiers échos de la clientèle sont très fortement positifs. L'originalité de la décoration fait mouche et nombre de clients souhaitent revenir et découvrir une autre chambre voire garder la même. C'est aussi grâce à l'accueil quasiment personnalisé et à une politique tarifaire attractive que l'hôtel gagne et fidélise ses clients. Une autre part de sa clientèle est directement liée à la situation de l'établissement, au cœur des Cayrets. Certaines personnes y louent en effet des chambres pour être à proximité d'amis ou de familles qui ont récemment acheté un bien dans ce quartier. Mais la majorité de la clientèle provient de la commercialisation par Internet, au travers de sites spécialisés

de vente, ce qui permet à l'hôtel de toucher des clients étrangers.

Toutefois, la famille Corona ne souhaite pas s'endormir sur ses premiers lauriers et compte continuer à développer son entreprise en explorant d'autres pistes.



\* classement en cours

### MEO SPO Le bien-être s'installe

#### au cap d'agde



Petit rappel historique : c'est au Cap d'Agde que le premier centre de thalassothérapie de la côte méditerranéenne a été créé en avril 1983. Il s'agit de Thalacap. Mais, pour diverses raisons, cette entreprise pourtant florissante a du fermer ses portes en février 2006. La culture d'entreprise et les connaissances sans cesse élargies de ses employés restent alors également sur le carreau... En 2006 sont lancés simultanément deux projets baptisés "Inéo Spa". Il s'agit non plus de thalassothérapie, c'est-à-dire de soins à base d'eau de mer encadrés médicalement, mais de spa avec des soins qui ne sont plus médicalisés, mais qui se préoccupent de beauté, de relaxation et de bien-être. La cousine de la "thalasso" en somme. "Inéo Spa" s'installe alors dans deux lieux au Cap d'Agde : la résidence La Croisière et à l'entrée du Village Naturiste, à Naturéva.

a Croisière est un centre de 130 m². Ici, l'accent a été mis sur l'ambiance du lieu. La décoration est sobre et chaude, intime et inspire, dès l'entrée, à la détente. Il y a là trois salles de soins, deux salles de balnéothérapie, un hammam, un sauna, un jacuzzi, une salle "Powerplate" et un espace repos avec tisanerie. Le centre offre des soins du corps et du visage, de la chromothérapie, mais surtout, toute une gamme de massages depuis le massage détente au massage californien, et des soins comme des drainages et des gommages. Côté beauté, on retrouve les soins traditionnels comme l'épilation, que côtoient des soins à l'orientale ou même des gommages à "la mexicaine" à base de cacao! Bref il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses.

Au Village Naturiste, le centre "Inéo Spa" de 600 m² est intégré dans un concept plus vaste, celui de Naturéva. Il y a en plus une piscine chauffée à 29°C, un solarium, 2 salles de soins supplémentaires, une cabine UV. Le lieu est en bordure de la zone protégée du Bagnas vers laquelle le bâtiment est très largement tourné, ce qui permet de profiter au travers de ses grandes baies vitrées, des espaces vierges et verdoyants, apportant un peu de cette verdure à l'intérieur du spa. Ce centre est lui-même intégré dans une résidence hôtelière dédiée au bien-être et qui comporte également une salle de sport avec coach et 56 appartements dont les propriétaires et locataires peuvent bénéficier de nombre de services d'"Inéo Spa". C'est une forme de retour à l'esprit originel du naturisme : un esprit sain dans un corps sain. Hors saison, le village comme les services de Naturéva sont aussi ouverts aux personnes qui ne pratiquent pas le naturisme.

Pour la partie commercialisation, Naturéva, comme l'"Inéo Spa" de La Croisière, se sont associés avec d'autres entreprises ou avec des professionnels locaux de santé afin de diversifier leur offre et de proposer des séjours à thème : forme, bien-être mais aussi...

golf, tennis, voile, préparation de compétitions ou accueil des jeunes mamans (après l'accouchement). Un autre aspect de cette double structure est la gestion du personnel qui peut passer de l'une à l'autre en fonction des besoins de l'entreprise. Cela a permis d'annualiser les 18 emplois ainsi créés.

C'est dans le cadre de ces deux structures que certains des anciens employés de Thalacap on pu retrouver du travail. Bien que le travail diffère des soins de la thalassothérapie, ils sont relativement proches.

C'est ainsi que les compétences





des anciens - ils sont tous diplômés d'Etat et parfaitement formés - ont pu être utilisées. Utilisation des anciennes compétences, mais aussi acquisition de nouvelles. En effet, les méthodes et les goûts varient souvent en fonction des modes et Inéo tient à rester à la pointe des techniques. C'est pour cela que la totalité du personnel de soins reçoit une formation chaque mois. Les anciens de Thalacap ont également apporté une méthodologie.

L'avantage, comme le dit l'une d'entre eux, "c'est qu'ici le soin est plus personnalisé. A Thalacap, le côté médical faisait qu'on réduisait le côté bien-être avec, en plus, un aspect quelque peu "militaire" dans le respect des horaires nécessité par les cadences. Ici, au contraire, l'ambiance est plus relaxante, plus en accord avec le concept, on est plus à l'écoute de la personne même si on a aussi le souci de la rentabilité de l'entreprise.

On apporte également nos idées et on a le sentiment d'être écoutés puisqu'elles sont suivies d'effets".





Les packages à thème : massage au chocolat à Pâques, évasion marine, Saint-Valentin, enterrement de vie de jeune fille, voire augmentation des plages horaires d'ouverture ou l'intégration de nouveaux soins sont autant d'idées émanant de l'équipe.

# QUOIS DE L'HEROULT Un Plan Façade

#### POUR REDONNER DES COULEURS à notre patrimoine

Après les commerçants le 26 mai, ce fut au tour des riverains et des professionnels du Quai Dreuille de se voir présenter, le 2 juin dernier, en Maison du Cœur de Ville, le Plan Façade destiné à embellir l'entrée de ville. Détail de l'opération.



#### > 18 mois de subventions majorées <</p>

Afin de motiver les propriétaires à réaliser ces travaux, cette opération va bénéficier de subventions spécifiques, multipliées par deux au cours des 18 premiers mois.

Ainsi, les aides financières seront majorées et à leur maximum durant la première année et demie, avant d'être ramenées à un taux classique durant les 18 mois suivants. Au terme de ces trois années, il y aura obligation de faire... Un propriétaire avertit en vaut deux...

Pour chaque tranche, le taux de subvention est donc porté, durant les 18 premiers mois, à 30 % du montant des travaux TTC subventionnables. Ce taux est plafonné à 47€/m² de façade et à 350 m² de surface à traiter par immeuble, soit une moyenne, non négligeable, de 7 000 euros par façade.

'opération intercommunale de valorisation des façades a été lancée par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée en 2005. Elle vise à permettre la sauvegarde et la mise en valeur des caractéristiques du patrimoine bâti des centres anciens des 19 communes. Cette politique de réhabilitation a d'ores et déjà porté ses fruits, puisque les objectifs initiaux ont été atteints et même dépassés.

Aujourd'hui, afin d'accompagner la valorisation du cœur historique de la cité, et notamment les premiers aménagements initiés sur les quais en 2007, une action façade renforcée a été engagée au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Une intervention ciblée, afin d'aller plus loin, et plus vite, dans la revitalisation du centre ville.

#### Une action en trois tranches

Les opérations de ravalement de façades vont s'échelonner et s'appliquer au fur et à mesure sur les trois des périmètres suivants :

- Tranche 1 : du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 juin 2009 : Quai du Commandant Mages, Place de la Marine, Quai Dreuille, Quai des frères Azéma, Place Jean Jaurès, Rue Claude Bernard
- Tranche 2 : du 1er janvier 2009 au 30 juin 2010 : Rue Jean Roger et Rue de l'Amour
- Tranche 3 : du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2011 : Rue Muratet, Place Molière, Rue Louis Bages, Place Bessière, Rue du 4 Septembre, Rue Perben et Rue de la Halle (en partie).

# Une rénovation dans le respect de l'identité d'Agde

Dans le cadre de cette opération, une palette de 9 couleurs a été définie. Celle-ci a été réalisée à partir de relevés d'enduits et de lait de chaux effectués sur les façades, ainsi que sur les teintes des menuiseries, qui sont autant de traces de notre histoire. Il s'agit donc de couleurs typiques de la cité, destinées à se rapprocher au maximum de l'identité agathoise. Ces teintes ont été soumises et approuvées par le représentant du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Il en va de même pour le choix des éléments décoratifs. Ainsi, la chaux a été retenue pour son pouvoir respirant et sa résistance dans le temps (moins de fissurations que d'autres types d'enduits). Ce matériau est en effet le plus adapté aux maçonneries anciennes puisqu'il permet au mur de respirer et d'évacuer les remontées d'eau, tout en assurant son imperméabilisation et en améliorant l'isolation thermique. Au niveau des encadrements de fenêtres, le parti-pris a été de laisser ceux-ci apparents lorsqu'ils sont en basalte et forment une surépaisseur. Lorsque ce n'est pas le cas, ils seront enduits, redélimités et





Les quais une fois réhabilités et la palette des 9 teintes retenues pour les façades



tout objet participant à dénaturer la façade devra être retiré, dissimulé ou déplacé. C'est le cas des paraboles, boîtiers

de climatiseurs et grilles de ventilation.

Il en va de même pour ce qui est des commerces. Les ouvertures du rez-de-chaussée devront s'inscrire dans l'alignement des façades, afin d'en respecter le caractère. Cela sera renforcé par un glacis des soubassements qui seront traités dans une tonalité plus sombre que le corps principal du bâtiment, afin de créer une harmonie. Enfin, le marquage commercial devra être sobre et conforme au cahier des charges.

Toutes ces règles, si elles peuvent apparaître quelque peu contraignantes, n'ont qu'un objectif : redonner leur harmonie et leur cohérence aux façades des habitations donnant sur les quais de l'Hérault, à l'image de ce qui a été fait par exemple à Gérone. Bien sûr, cela ne pourra se faire qu'avec le concours d'un maximum de propriétaires. Mais redonner des couleurs à notre centre historique n'en vaut-il pas la chandelle?

# Des artisans formés aux techniques anciennes

Ces opérations incitatives de valorisation de l'architecture traditionnelle vont permettre également de développer le marché de la réhabilitation pour les artisans locaux du bâtiment. L'Agglomération leur a d'ailleurs proposé, fin juin, une formation complète aux techniques anciennes, afin de parfaire leurs connaissances, en partenariat avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment).





Les artisans ont refait la façade d'un grangeot agricole

#### Un chantier-bâtiment pour se familiariser aux techniques anciennes de maçonnerie

Sur la commune d'Adissan, située à l'extrême nord du territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, des artisans suivent une formation pour appréhender toutes les techniques de maçonnerie dites "anciennes". Leur objectif: maîtriser un savoir-faire séculaire, en vue de proposer leurs services dans le cadre du programme de valorisation des façades des quais d'Agde.

Sous la houlette de Robert Fierret, maître artisan formateur, deux employés et quatre chefs d'entreprises locales (Agde, Saint-Thibéry et Castelnau de Guers) s'exercent à refaire la façade de ce qui sera la future garderie d'Adissan. Du haut de leur échafaudage, ils se réapproprient la technique de la chaux. Par son pouvoir respirant, ce matériau reste le plus adapté aux maçonneries anciennes. La patine se fait "à fresco" afin que le pigment ocre s'intègre directement à la chaux. Les encadrements sont traités avec une eau forte pour protéger et mettre en valeur la pierre. Pour Cyril Pages, membre de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), "au regard des demandes qui pourront

être exprimées par les propriétaires privés des immeubles situés sur les quais de la Marine en Agde, nous avons contacté tous les artisans afin de leur proposer cette formation. Nous organisons aussi régulièrement des réunions d'information et nous envisageons d'ailleurs d'organiser une seconde session de formation à la rentrée".

#### > Pour en savoir plus... <

La Maison de l'Habitat d'Agde est à votre disposition pour vous accueillir et vous informer sur cette opération. Elle vous mettra en relation avec l'équipe opérationnelle du "Pact Arim", mandatée par l'Agglomération. Celle-ci est chargée de conseiller et d'assister gratuitement les propriétaires et l'ensemble des habitants concernés.

Maison de l'Habitat d'Agde • Place des Halles • Agde. Tél. 04 67 21 31 30

## RESTAURATIONS du patrimoine mobilier

à saint-etienne et saint-sever

### Restauration de deux tableaux de la Cathédrale Saint-Etienne



Deux toiles appartenant au mobilier de la Cathédrale St-Etienne d'Aade viennent de subir une importante restauration. Il s'agit de "La Visitation" et de "La Sainte Famille" (L. 1,40 m et H. 2,60 m), deux tableaux datant du début du XIX<sup>e</sup> siècle. De par leur état actuel, il avait été décidé d'entreprendre un travail de restauration. Celle-ci a été effectuée par l'entreprise Malbrel Conservation (Lot),

spécialisée dans la restauration de tableaux et de peintures murales et agréée par les Monuments Historiques. Une opération réalisée grâce au mécénat culturel de la Ville d'Agde et du Lion's Club du Cap d'Agde, qui s'inscrit dans un plan pluriannuel de sauvegarde de notre patrimoine mobilier, conservé in situ, hors musées et piloté par la Conservatrice en chef des musées d'Agde et les élues déléguées à la Culture et au Patrimoine, Yvonne Keller et Christine Antoine. Dans ce domaine, une convention a du reste été signée le 22 juin 2007 par la DRAC et la Communauté d'Agglomération qui a désormais compétence en matière de patrimoine.

La restauration visait à nettoyer les vernis et à reprendre des lacunes dans la peinture. Elle portait aussi sur les cadres en bois doré et la mise sous tension des toiles sur châssis bois. Ces deux œuvres, précédemment accrochées dans les bras du transept nord et sud de la Cathédrale St Etienne (non accessibles) vontaprès restauration - prendre place dans la nef, de façon à être mises en valeur à la vue de tous. Leur réception est prévue pour les Journées Européennes du Patrimoines, les 20 et 21 septembre prochains.

# Restauration des deux autels-retables de Saint-Sever

L'église Saint-Sever possède deux autels-retables remarquables situés dans le transept, l'un dédié à la Vierge, l'autre au Saint-Christ. Ces objets mobiliers, en marbre polychrome du XIX eme siècle, sont classés depuis le 11 mai 2001 parmi les monuments historiques de la commune. Hélas, ils présentaient des désordres structurels importants et menaçaient de fait la sécurité des personnes lors de la célébration du culte. La Ville a donc décidé de les restaurer. Ces travaux d'envergure, d'un montant de 64 600€ HT subventionnés pour moitié par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), ont été réalisés par le sculpteur Frédéric Parizat. Celui-ci a effectué un travail minutieux qui a consisté, dans un premier temps, en un démontage étape par étape de chaque autel avec dépose de la gloire, des éléments du retable, du tabernacle, des gradins, du tombeau ainsi que de l'emmarchement. Chacune de ses étapes a fait l'objet de photos et de croquis comportant des numéros de repérage.

Chaque élément de marbre a alors pu être débarrassé de toute particule métallique, nettoyé, numéroté en relation avec les croquis puis stocké pour la durée des travaux. Dans un deuxième temps, le sculpteur a pu procéder à la restauration des pièces simultanément à leur remontage. Après avoir remis en place l'emmarchement sur un massif hydrofuge, afin de neutraliser d'éventuelles remontées humides dans l'ensemble de l'autel, il a réinstallé la pierre de consécration et reconstitué le corps du tabernacle.



Chaque élément de marbre a été solidarisé aux autres par des agrafes ou des goujons en inox 340 rond ou plat. Quant à ceux qui n'étaient pas réutilisables, ils ont été remplacés. Une fois l'ouvrage achevé, l'ensemble a été rejointé, nettoyé et lustré. Une seconde naissance pour ces deux pièces majeures du patrimoine cultuel agathois, ainsi qu'ont pu le constater les élues Christine Antoine, déléguée au Patrimoine et Yvonne Keller, déléguée à la Culture.





### Decouverte d'un œnochoé en bronze

Les collections du musee se sont enrichies grace à gerard sanz

enochoé est un mot grec qui signifie "verser le vin". Il s'agit en fait d'un petit vase précieux à embouchure trilobée (c'est-à-dire à trois lobes, comme un trèfle à trois feuilles) qui faisait partie d'un service à boire à l'époque romaine. Immergé durant plus de 10 siècles au large de nos côtes, le vase se trouve dans un état de conservation exceptionnel!

Il a été découvert le 28 février 2008 par Gérard Sanz, au cours d'une plongée en apnée, par 6 mètres de fond aux alentours de Brescou. "Je l'ai aperçu, couché entre des rochers de couleur bleue sulfure. Ce fut un moment de grande émotion pour moi !". Et pour tous les Agathois car, par son geste civique (il a immédiatement remis sa découverte au Musée de l'Ephèbe), ce nouvel inventeur rejoint les équipes de plongeurs amateurs et de chercheurs professionnels qui ont participé depuis plus de 40 ans à l'enrichissement et à la compréhension du patrimoine archéologique sous-marin. Ce geste a d'ailleurs été salué le 20 juin dernier par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui, accompagné d'Yvonne Keller, Adjointe déléguée à la Culture, et de Christine Antoine, Conseillère Municipale chargée du Patrimoine, a remis à Gérard Sanz la Médaille de la Ville d'Agde.

L'attache de l'anse est ornée du visage poupin d'Héraclès enfant, portant la léonté. Ce décor fait référence au premier des douze travaux d'Hercule (Héraclès) au cours duquel le héros a capturé un lion monstrueux qui ravageait la région de Némée.

> Les flèches ne pouvant entamer la peau de l'animal, Héraclès le saisit par les bras et l'étouffa. Après l'avoir dépecé, il revêtit la peau invulnérable du fauve et noua ses pattes antérieures autour de son cou usant de la tête du fauve en guise de casque.

Au dessus, on devine un calathos (corbeille à offrandes) surmonté d'un visage de profil pouvant être celui de la déesse Déméter. Sa tête est couronnée d'un diadème orné d'un fruit : la grenade (en rapport avec le monde souterrain). La courbe supérieure de l'anse se déploie sous la forme d'un protomé de lion, dont les deux pattes épousent l'embouchure trilobée du vase. Les rapports entre Héraclès et Déméter se situent au cours d'une rencontre dans les Enfers, lors du douzième de ses travaux. Cette œnochoépourrait provenir de Campanie et peut être datée du 1er siècle avant J.-C.

Pour l'instant, et afin de lui permettre de poursuivre sa course contre le temps, il convient d'éliminer les chlorures apportés par l'eau de mer au métal. Le vase a donc été plongé dans une solution alcaline de "sesquicarbonate de sodium" pour plusieurs mois. S'il est d'ores et déjà exposé en l'état, il faudra donc être patient pour pouvoir l'admirer sereinement dans sa vitrine.

# La saison culturelle agathoise 2007-2008

une edition qui a su une fois encore seduire son public

La Saison Culturelle agathoise a, depuis sa création, su fidéliser un public qui, désormais, à chaque fin de saison attend avec impatience le dévoilement de la prochaine (nous la présenterons d'ailleurs en détail dans notre numéro de la rentrée). 671 abonnés, dont 493 Agathois et 178 venant d'autres communes, 4 726 spectateurs, autant de chiffres révélateurs du succès de la 6ème édition. Mais au-delà des chiffres globaux, l'on peut également constater que pour chaque spectacle proposé, la salle Saint Saëns du Palais des Congrès du Cap d'Agde affiche complet et ce, quel que soit le type de représentation : théâtre, musique ou danse. La programmation éclectique et de grande qualité fait le succès de la Saison Culturelle agathoise et celle de 2008-2009 sera dans la lignée de toutes les éditions précédentes. Avant de dévoiler en détail la septième édition, nous vous proposons de revenir sur les derniers spectacles de la Saison 2007-2008.

### "Un Vrai bonheur" à nouveau sur les planches

Le 6 janvier 2004, Didier Caron, auteur et metteur en scène, présentait sur la scène du Palais des Congrès sa pièce intitulée "Un vrai bonheur". Le 11 janvier 2008, c'est avec grand plaisir que le public a pu retrouver toute la troupe de Didier Caron dans sa nouvelle comédie "Un Vrai bonheur 2". Trois ans se sont écoulés depuis le mariage de Mathilde et de Christophe et la bande d'amis a décidé de célébrer ensemble le réveillon du jour de l'An dans la classe de leur ancienne école primaire, dont l'un d'eux, Jean, est devenu le directeur. La soirée se déroule tranquillement jusqu'à minuit où, lorsque chacun présente ses vœux, les choses se gâtent considérablement... Tous vont régler leurs comptes et avouer l'inavouable : Mathilde en pince toujours pour son ex-mari Christophe qu'elle a trompé avec François pendant des années, Yvan, phobique notoire de l'engagement sentimental, "grillé" auprès des femmes, se demande s'il ne serait pas plus simple de virer sa cuti, Jean fait tout ce qu'il peut pour soutenir sa femme Yvonne, qui tente de faire croire à tout ce petit monde qu'elle est enceinte mais finalement, révèle qu'ils vont adopter un petit Malgache dans quelques mois! Durant deux heures, le spectateur vit au rythme des déclarations d'amitié et d'amour, des engueulades et des embrassades, des coupes de champagne, de la paella trop épicée... autant d'ingrédients qui, mis en commun, ont transporté le public agathois dans "Un vrai bonheur"!



### "Le Tour du monde en 80 jours"

# Jules Verne revisité pour la scène théâtrale

C'est en famille qu'il fallait aller voir, le 26 janvier dernier, la troupe de théâtre menée par Sébastien Azzopardi venue réinterpréter le célèbre roman de Jules Verne "Le Tour du monde en 80 jours". Un spectacle mis au goût du jour tout en respectant l'histoire de cette folle aventure : celle, en 1872, du très Britannique Phileas Fogg et de son valet, Passe-partout, un Français aussi râleur que généreux, qui lancent un pari insensé : faire le tour du monde en 80 jours! "Adapter au théâtre le célèbre roman de Jules Verne était une véritable gageure, souligne le metteur en scène Sébastien Azzopardi, qui ajoute: comment faire tenir quatre continents, trois océans, un paquebot, un train et un éléphant sur une scène de théâtre? Comment faire jouer trente-neuf personnages alors que la distribution ne compte que cinq acteurs? Comment faire voyager les spectateurs?". La solution ? Un décor simple composé d'une petite scène barrée d'un rideau rouge derrière lequel tout se





Le public est venu nombreux, le 12 février, découvrir le spectacle musical Comic Symphonic "Vivaldissimo". Ce spectacle, né de la rencontre entre l'humoriste Marc Jolivet et le chef d'orchestre Philippe Fourier, offre un show à la fois drôle et dynamique où la musique tient le premier rôle. Entre deux morceaux, Marc Jolivet interprète des sketchs, anciens (comme le Vin bio) et nouveaux. Parfois, il se prend pour le chef d'orchestre. C'est d'ailleurs sur une joute musicale entre les deux "chefs" que se clôture ce spectacle musical et humoristique que les spectateurs ont apparemment bien apprécié.



Les comédiens vont et viennent, se déguisent souvent et jouent ainsi, de manière excellente, tous les rôles. Et ils nous font faire le tour du monde : de l'Angleterre aux Amériques en passant par l'Inde et la Chine, jouant avec les clichés propres aux pays traversés. C'est ainsi que les acteurs ont réussi à emporter les spectateurs dans un voyage plein d'humour rythmé par de nombreux éclats de rire!



#### "La valse des pingouins", une comédie signée Patrick Hautdecœur

La scène du Palais des Congrès du Cap d'Agde a accueilli le 3 avril une comédie musicale de Patrick Hautdecœur intitulée "La Valse des pingouins". Tous ceux qui ont suivi de près la Saison Culturelle depuis sa création se souviennent de "Frou Frou les Bains", une comédie qu'il était venue présenter en 2004. Rythmée par le chant et la danse, son nouveau spectacle, "La Valse des Pingouins", raconte l'histoire d'un entrepreneur qui, pour convaincre un voisin châtelain d'investir dans un concept censé révolutionner l'industrie de la botte en caoutchouc, organise une somptueuse réception dans son arrière-jardin.

Mais rien ne se passe comme prévu. De quiproquos en quiproquos, les saynètes se sont enchaîné et ont fait rire tout le long de la pièce le public du Palais des Congrès aux éclats. Au final, c'est un drôle d'animal qui a rétabli l'ordre et il s'agissait non pas d'un pingouin comme on aurait pu l'imaginer mais d'un énorme gorille! Sur scène, les dix comédiens et les trois musiciens ont su entraîner les spectateurs dans leur valse et transmettre à la salle leur bonne humeur.

Un grand bravo à toute la troupe!



# *"Si tu mourais",* le dernier rendez-vous théâtral de la Saison

Mercredi 9 avril, les spectateurs de la Saison Culturelle sont venus découvrir la pièce de théâtre "Si tu mourais",

écrite par Florian Zeller et mise en scène par Michel Fagadau. L'auteur est un jeune écrivain de 29 ans qui a publié à 22 ans son premier roman, "Neiges artificielles", pour lequel il a reçu le prix de la fondation Hachette.

Il a ensuite écrit plusieurs livres dont "Si tu mourais" qui raconte l'histoire d'Anne (ici interprétée par Caroline Silhol). Ce médecin dans la quarantaine vient de perdre son mari Pierre (incarné par Robin Renucci), un écrivain à succès, dans un accident de voiture. Loin d'être une pièce triste, "Si tu mourais" est plutôt, comme le souligne le metteur en scène Michel Fagadau, un "genre de comédie sentimentale" dont l'intention de l'auteur était, "de raconter l'histoire d'une femme qui se perd, qui cherche

une vérité qu'elle fuit en même temps et qui, à la mort de son mari, se pose cette question : peut-on réellement connaître l'autre ou son visage demeure-t-il toujours, tout en étant familier, un masque, une chimère, une construction ?". Le public a chaleureusement salué la prestation scénique des quatre acteurs, appréciant cette pièce contemporaine qui ne laisse pas sans réflexion.

#### Benjamin Pech : une étoile au sommet de son Art

Dans la hiérarchie du Ballet de l'Opéra de Paris, lequel est composé de 154 danseurs, de 17 premiers danseurs et de 18 étoiles, l'"étoile" est le titre suprême accordé aux artistes de la danse. L'Agathois Benjamin Pech fait, depuis le 22 septembre 2005, parti de cette élite de la danse et se produit dans le monde entier.

Samedi 19 et dimanche 20 avril, c'est à Agde, plus exactement sur la scène du Palais des Congrès du Cap, que Benjamin Pech a choisi de danser en compagnie de sept solistes du Ballet National de l'Opéra de Paris. Pour les deux représentations, les spectateurs de la Saison Culturelle sont venus nombreux admirer les différentes chorégraphies proposées par les danseurs.

Qu'elles soient tirées du répertoire classique, moderne ou contemporain, les diverses chorégraphies ont emporté, durant deux heures, le public dans un tourbillon de pas de deux et de solos. Ces derniers, tirés de la danse contemporaine, ont été interprétés tour à tour par la



divine Eleonora Abbagnato, Première danseuse du Ballet de l'Opéra de Paris et par Benjamin Pech qui, dans cette composition très originale et surprenante pour les non initiés, dévoile non seulement son corps, mais aussi tous ses talents de danseur étoile.

Benjamin Pech et ses danseurs ont su une nouvelle fois conquérir le cœur des spectateurs et la Saison Culturelle s'est, une fois encore, achevée sur un moment fort, chargé d'émotion, de grâce et de talent.

# du CONSEIL du 5 mai 2008

## ce qu'il faut retenir du conseil

# Administration générale

## Désignation des membres des Commissions municipales

• • A l'occasion de son installation, le Conseil Municipal a formé des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, soit sur l'initiative d'un de ses membres, soit de l'Administration. Ces commissions, dont le Président de droit est le Maire, sont au nombre de quatre. Après en avoir délibéré, le Conseil a décidé que ces commissions étaient composées comme suit :

## COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

#### 7 membres

Henri Couquet, Géraldine Kervella, Agnès Lambies, Marion Maerten, Gérard Millat, Christine Mouysset et Fabrice Mur.

## COMMISSION GRANDS TRAVAUX, URBANISME, PATRIMOINE

#### 7 membres

Christine Antoine, Richard Druille, Sébastien Frey, Lucienne Labatut, Thierry Nadal, Véronique Salgas et Florence Denestebe.

### COMMISSION VIE SOCIALE

### 7 membres

Rémy Glomot, Yvonne Keller, Yves Mangin, Jean-Alain Numerin, André Tobena, Martine Vibarel-Carreau et Serge Jene.

#### COMMISSION VIE DE QUARTIER

#### 7 membres

Muriel Bechaux, Jean-Luc Chaillou, Anne Houles, Eric Oulieu, Gaby Ruiz, Christian Théron, Anne-Marie Garrigues.

## Comité de direction de l'Office du Tourisme :

## représentation des professionnels du tourisme

- • Lors de la séance du 3 avril 2008, le Conseil Municipal a désigné les 22 représentants de la Ville : 11 membres titulaires et 11 membres suppléants et a fixé à 20 représentants les professionnels du tourisme : 10 membres titulaires et 10 membres suppléants. Après consultation des principales associations de professionnels et des professionnels les plus représentatifs, le Conseil a désigné, à l'unanimité des votants (moins 1 abstention : Pascal Troisi), les 20 représentants des professionnels du tourisme.
- Pour les agences immobilières : Magali Durand Mazas (titulaire), Jean-Louis Barthes (suppléant)
- Pour les hôtels et résidences de tourisme : Michel Mathieu Daude (titulaire), Hervé Van Twenbeke (suppléant)
- Pour les campings et hôtels de plein air : Jean-Michel Oltra (titulaire), Evelyne Schwartz (suppléant)
- Pour les bars, restaurants et le Casino : Patrick Artaud et Florence Patte Dagan (titulaires), Julie Fautel et Samuel Ruriack (suppléants)
- Pour les activités nautiques et fluviales : Gérard Schmidt (titulaire), Lucien Palomares (suppléant)
- Pour les activités de loisirs : Jean-Yves Mirande (titulaire), Guilhem Ruiz (suppléant)
- Pour les commerces : Eric Liausson et Alexandre Dreuille (titulaires), Chantal Guilhou et Alain Merlo (suppléants)
- Pour les personnalités locales qualifiées : Jean-Paul Abbes (titulaire), Dominique Menage (suppléant)

# Commission Consultative des Services Publics Locaux :

## désignation des représentants des associations locales

- • "Le 3 avril 2008, le Conseil Municipal avait désigné les représentants de la Ville au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, a rappelé le Député-Maire Gilles D'Ettore. Suite à un appel à candidatures auprès des associations locales, il s'agit aujourd'hui pour le Conseil Municipal de désigner les représentants des dites associations". Après en avoir délibéré, le Conseil a désigné à l'unanimité les personnes suivantes :
- Association Notre Cap, représentée par Roger Vivier;
- Association Vivre au Cap, représentée par Michel Mirman;
- Association Malfato, représentée par Eliane Alverne ;
- Club des Naturistes, représentée par Claude Chabert;
- Association du Golf, représentée par Joseph Sermier ;
- Association de l'Ordre National du Mérite, représentée par Maurice Rolain;
- Association Agathé, représentée par Jean Ravaille.

# Convention entre la Ville et le SDIS pour la surveillance des plages

• • A l'unanimité, le Conseil a approuvé la convention entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la Ville pour la surveillance des plages. "Afin d'assurer la surveillance des baignades et des activités nautiques, le SDIS recrute, pour le compte de la Ville, sur la base de cette convention, des sapeurs pompiers volontaires affectés à cette mission.

### 38 AU CONSEIL I

Cette convention permet en outre d'établir les arrêtés nécessaires au recrutement de ces sapeurs-pompiers volontaires" a précisé Richard Druille, Adjoint au Maire délégué à la Vie Quotidienne et à l'Environnement.

### **Finances**

#### Adoption du Budget Primitif 2008 de l'Office de Tourisme

• • • A la majorité des votants (l'Opposition votant contre), le Conseil a adopté le Budget Primitif 2008 de l'Office de Tourisme. Comme l'a précisé le Député-Maire Gilles D'Ettore "ce budget a été adopté par le Comité Directeur de l'Office, lors de sa réunion du 8 février.

Il s'équilibre, en section de fonctionnement, à 2 937 927,44€ et en section d'investissement à 73 745,06€. S'agissant du budget annexe, qui concerne la Centrale de Réservation et Promotion, il s'équilibre à hauteur de 183 367,44€ en section de fonctionnement." Le Député-Maire a ensuite détaillé les recettes et dépenses de fonctionnement du budget principal, notant que "les recettes sont principalement : la subvention de la Ville, qui est cette année en légère augmentation de 2 % et s'élève à 1 492 000€, la participation du Casino reversée par la Ville : 41 120€ et la taxe de séjour, qui est intégralement reversée à l'Office : 1 250 000€. Les dépenses, quant à elles, se décomposent comme suit : pour l'accueil, 314 664€, pour les animations et événements 899 000€. pour les éditions et Internet : 251 348€, pour la gestion et les moyens généraux : 1 029 459€, pour la presse : 77 431€ et pour la promotion : 365 889€". Gilles D'Ettore a ensuite rappelé les "10 objectifs principaux affichés par ce budget" à savoir : une programmation renouvelée des animations et des événements (qui ont commencé le premier week-end de Pâques et se terminent au 31 décembre), une stratégie de promotion sur Internet et auprès de la clientèle low cost, l'action promotionnelle, publicitaire et de presse, la présence de l'Office sur 11 salons professionnels dans 8 pays, la 3ème année de la communication "Station Capitale", le développement du site Internet (mise en ligne de la version 3), la mise en œuvre du 2ème plan d'action touristique des Rencontres des

Acteurs du Tourisme, la réflexion sur l'évolution de la Centrale de Réservation, la poursuite de la professionnalisation de l'accueil et enfin une maîtrise des dépenses de fonctionnement (d'ailleurs, les frais de personnel représentent 44,2 % du budget général de fonctionnement).

Pour finir, il a salué "l'exemplarité, à plus d'un titre, de l'Office de Tourisme".

## Subventions exceptionnelles 2008 aux associations

• • • A l'unanimité, le Conseil a ensuite adopté l'attribution de 20 subventions exceptionnelles à différentes associations de la ville pour l'organisation d'animations et d'événements divers, que lui ont tour à tour présenté Jean-Alain Numérin, Conseiller Municipal chargé des Relations avec les Associations sportives, Yvonne Keller, Adjointe déléguée à la Culture et Richard Druille, Adjoint délégué à la Vie Quotidienne et à l'Environnement. L'ensemble se décompose comme suit : 10 500 euros à l'Ensemble vocal Mélopoïa pour l'organisation d'un concert en juin 2008; 10 000 euros à ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien) pour l'organisation des "Journées du Terroir 2008"; 7 600 euros au Tennis-club du Cap d'Agde pour l'organisation de tournois ; 6 000 euros à la Compagnie Les Objets trouvés pour sa Création théâtrale de l'été 2008 ; 5 000 euros à l'Athléticclub des Pays d'Agde pour Pentecôtaucap et à Agde Musica Eolia pour l'organisation de concerts ; 2 500 euros à la SNAGAT pour l'organisation de courses et au Karaté-club agathois pour le déplacement au Championnat de France à Paris ; 2 000 euros à la SORAC pour la Transmed 2008; 1 800 euros à l'AS Collège René Cassin pour sa section voile scolaire; 1 500 euros à la FSE Lycée Loubatières pour son action en faveur de deux orphelinats en Roumanie et à Chrétiens et culture pour un Festival inter-religieux de musiques sacrées ; 1 000 euros au Lions Club pour l'organisation d'une soirée à caractère humanitaire ; 890 euros aux Amis des orgues d'Agde pour l'enregistrement d'un disque (Orgues de l'Eglise St Sever) ; 800 euros à l'Union Nationale des Combattants pour l'organisation du Congrès départemental en juin 2008 ; 600 euros à la FSE Collège Cassin pour le Concours de Mathématiques CM2-6èmes; 500 euros à l'AS Lycée Loubatières pour son déplacement au Championnat de France de Handball; 400 euros au GAMUCA pour l'achat de tissus afin de confectionner des costumes; 300 euros à La Boule de la Tamarissière pour l'organisation du Concours international les 1er et 2 mai 2008 et 200 euros à l'Association philatélique agathoise pour la Bourse aux timbres de mai 2008.

#### Demande de subventions pour la restauration de la Glacière

• • Comme l'a expliqué Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, "la Glacière d'Agde est inscrite sur l'inventaire des monuments historiques depuis le 23 mai 1995. Intégrée dans le circuit de découverte touristique du patrimoine agathois, cet édifice du XVIIème siècle doit faire l'objet de travaux de restauration, notamment pour la sauvegarde de la coupole en basalte de la salle de l'entrepôt - il faut rehausser et prolonger la toiture existante et la recouvrir de tuiles canal; pour la conservation de l'ancien accès à la salle des ventes - il s'agit là de restituer l'emmarchement et la modénature basaltique de l'entrée ; enfin pour la thématique sur l'exploitation de la glace - afin de créer un escalier reliant la galerie à l'entrepôt et de mettre en place une scénographie appropriée en vue d'une exposition permanente sur les glacières en Agde. Pour ces travaux estimés à 50 000€ HT et à 59 800€ TTC, l'aide de l'Etat peut aller jusqu'à 25%. Il convient aujourd'hui d'approuver la réalisation de ces travaux et de demander les aides correspondantes."

A l'unanimité, le Conseil a décidé de solliciter de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une aide financière à hauteur de 12 500€ et du Conseil Général une aide complémentaire au titre de la "restauration du Patrimoine bâti".

# **Urbanisme et travaux**

Acquisition de terrains pour la piste cyclable et l'aménagement du Chemin de Notre-Dame à Saint-Martin

• • Ainsi que l'a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, "il vous est proposé d'acquérir plusieurs parcelles nécessaires à la création d'une piste cyclable et à l'élargissement du Chemin de Notre-Dame à Saint-Martin. Ce projet a été déclaré d'utilité publique par un arrêté préfectoral en date du 8 août 2006 et participe du Projet de Ville qu'il revient à la Municipalité de mettre en œuvre. En effet, l'acquisition des lots 11, 59, 60, 66 et 68 par la Ville d'Agde pour un montant de 105 871€ rendra possible la réalisation d'une piste cyclable et de ses abords tels qu'ils ont été prévus. Cette opération participera à l'aménagement de la ceinture verte et reliera à terme le site de Notre-Dame de l'Agenouillade à l'axe que constitue la Route de Rochelongue. Par conséquent, il s'agit là d'une opération qui s'inscrit pleinement dans le projet d'aménagement durable du territoire de la commune, qui a pour premier objectif de mettre en valeur les identités des différents pôles urbains et pour deuxième objectif de garantir l'harmonie des espaces et des équipements publics et privés." Une question adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Sébastien Frey a saisi l'occasion qu'offre cette délibération, pour annoncer, en sa qualité de Conseiller Général, que "dans sa séance du 14 avril 2008, le Conseil Général de l'Hérault a répondu favorablement à la sollicitation du Conseil Municipal et a décidé de rétrocéder la section de voie correspondant à la Route de Rochelongue depuis le giratoire situé à l'angle du cimetière, jusqu'au rond-point de la Méditerranée. Ce déclassement s'accompagne d'une participation financière du Département aux travaux qui seront effectués par la commune. Celle-ci s'élève à 511 435€ et contribuera au financement des aménagements de la Route de Rochelongue sur sa partie longeant le cimetière puis le nouveau quartier des Cayrets. Un volet verdissement sera notamment mis en œuvre en bordure des résidences récemment construites. S'agissant de la partie sud de la Route de Rochelongue, le Conseil Général de l'Hérault a autorisé l'aménagement du rond-point qui viendra sécuriser l'accès au nouveau Groupe Scolaire et l'étude relative à son aménagement futur sera engagée par le Département dans les prochaines

Concernant toujours l'aménagement de ce même chemin, le Conseil, également à l'unanimité, a ensuite décidé d'acquérir gratuitement les parcelles privées cadastrées MB n° 398 de 111 m² et MB n° 396 de 104 m² nécessaires à la réalisation de ce projet, la ville s'engageant en contrepartie à procéder à la réfection du mur de clôture.

### Echange de terrains Chemin des Trières et Chemin de Baluffe

• • • Afin de permettre l'aménagement d'un carrefour et l'élargissement des Chemins des Trières et de Baluffe, des accords amiables par voie d'échange sont intervenus entre la Ville et les propriétaires des parcelles n°425, 426 et n°428. Cette question, présentée par Thierry Nadal, Adjoint délégué à l'Application du droit des sols, a été adoptée par le Conseil à l'unanimité.

### Elargissement du Chemin du Camping, du Chemin de la Charrue et du Chemin de la Roselière : mise aux enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire

• • L'élargissement du Chemin du Camping (opération n°43 du POS) rejoignant le chemin des Dunes à ses deux extrémités, nécessite l'acquisition de diverses parcelles de terrain. Il en va de même pour l'agrandissement du Chemin de la Charrue (opération n°44 du POS) et de l'Impasse de la Charrue (opération n°93 du POS), de la Route de Rochelongue au Chemin de la Roselière, ainsi que pour le Chemin de la Roselière (opération n° 44 du POS) situé entre le Chemin du Camping et la Route de Rochelongue. Comme l'a expliqué Thierry Nadal, Adjoint déléqué à l'Application du droit des sols, "il convient de lancer aujourd'hui la procédure d'acquisition des terrains nécessaires et de solliciter de M. le Sous-Préfet la mise aux enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire, conformément aux prescriptions du décret N°85.453 du 23 avril 1985 et de l'article R 11.3 du Code de l'Expropriation." A l'unanimité par trois fois, le Conseil a approuvé les projets d'élargissement de ces chemins et le lancement de la procédure adaptée.

## Elargissement du Chemin du Grand Quist

• • • A l'unanimité également, le Conseil a adopté cette question qui concerne l'élargissement du Chemin du Grand Quist.

Comme l'a expliqué Thierry Nadal, Adjoint délégué à l'Application du droit des sols, "dans le cadre de l'obtention d'un permis de construire, le propriétaire cède à la commune l'emprise nécessaire de son terrain concerné par une opération de voirie. La cession de l'emprise est gratuite dans la limite de 10 % de la superficie de la parcelle prise dans sa totalité, conformément aux articles L 332.6.1, alinéa 2 et R 332.15 du Code de l'Urbanisme. Au delà de 10 % l'emprise est cédée à titre onéreux. Dans le cas présent, les propriétaires de la parcelle MP 0006 située chemin du Grand Quist doivent céder dans le cadre de l'opération du POS n°38 a, une emprise de terrain d'une superficie de 138 m² répartis comme suit : 118 m² cédés à titre gratuit (PC n°34003 06K0201) et 20 m² environ cédés au prix de 160€ le m² - le document d'arpentage étant en attente."

### MARCHES ET DSP Contrat d'affermage

## pour la DSP restauration scolaire et municipale

• • • Le traité de concession passé avec la société Avenance Enseignement et Santé pour la Restauration Scolaire et Municipale étant arrivé à échéance, la Ville a lancé une procédure de délégation de service public et ce, pour une période de 5 ans à compter du 4 juillet 2008. A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de confier ce contrat d'affermage à une nouvelle société : SOGERES. Comme l'a précisé Martine Vibarel-Carreau, Adjointe déléguée à l'Education, "ce qui nous a plu, c'est l'esprit restaurant plus que cantine".

Cette société propose également, à destination des enfants, des animations comme un village de la découverte (pour apprendre à connaître des aliments méconnus), des animations bio, un jeu interactif: Nutriborne, sur l'hygiène et l'équilibre nutritionnel, ou encore les Clés de la Découverte (pour les petits déjeuners et goûters). Elle table également sur une cuisine "comme à la maison" avec l'utilisation de produits frais et de produits de marque (légumes Bonduelle, yaourts Danone...) et la réalisation de pâtisseries "maison", ainsi que sur une présentation différente voire plus ludique, pour les enfants, des aliments (granité de concombre, bâtonnets de carottes).

# La Justice doit être la même pour tous...

Lors du dernier conseil municipal, Gilles D'Ettore a souhaité mettre à l'ordre du jour la prise en charge par la commune d'une condamnation prononcée par deux fois, par le tribunal correctionnel de grande instance et par la cours d'Appel de Montpellier.

Cette délibération concernait le cas d'espèce d'un agent municipal qui dans l'exercice de ses fonctions avait porté des coups et blessures volontaires sans légitime défense sur une personne civile.

Ce cas d'espèce est à isoler de l'immense majorité des agents municipaux et des fonctionnaires de la police municipale et nationale qui effectuent leur mission du service public avec rigueur et professionnalisme. Un coup de chapeau doit leur être tiré pour la mission dont ils s'acquittent au quotidien et plus particulièrement durant la saison estivale.

Cet événement s'est déroulé au cours du mois d'août 2004 et j'ai souhaité attirer l'attention sur le précèdent dangereux qu'il représentait si par notre intervention matérielle les peines infligées par notre justice étaient atténuées.

Mais rappelons les faits et les attendus du jugement : Un agent de police municipal, intervenant sur l'île des loisirs a commis alors qu'il était dépositaire de l'autorité publique, des violences volontaires sur un civil.

Ces violences ont entraîné une incapacité totale de travail temporaire due à de multiples fractures et a un traumatisme thoracique.

Le jugement précise également dans ces attendus, les témoignages de deux fonctionnaires de police nationale qui indiquent qu'aucun incident ne pouvait justifier les coups portés.

Pour ces faits de coups et blessures volontaires, l'agent de police municipal a été condamné par deux tribunaux consécutivement à une peine de prison avec sursis et aux règlement d'indemnités à la victime et à la caisse régionale d'assurance maladie (4640 euros).

Quelle serait la portée d'une décision de justice si le contribuable agathois devait se substituer financièrement à une condamnation prononcée au nom du peuple français ?

Si l'on peux comprendre le sens de la loi du 13 juillet 1983, visant à assumer les conséquences pécuniaires des agents territoriaux, y compris lorsque la faute leur incombe, cette loi n'a jamais été initiée pour couvrir les conséquences de coups et blessures volontaires par agents ayant autorité.

Les actes de droit commun n'ont rien à voir avec cette loi qui a pour simple but de couvrir les conséquences matérielles d'actes administratifs.

Imaginons le précèdent que cela pourrait créer si nous couvrions aujourd'hui des actes de coups et blessures volontaires sans légitime défense.

En 2004, l'armement de la police municipale était constitué de Tonfa... Il est aujourd'hui constitué d'armes de calibre 38 ! Se substituer à cette condamnation viens dénaturer une décision de justice en la rendant complètement indolore pour le condamné qui de surcroît n'a jamais eu de sanction disciplinaire dans nos services et qui de surcroît, ne fait plus partie des effectifs actuels de la Ville d'Agde.

Malgré cette présentation, cette résolution fût mise aux voix et adoptée par la majorité municipale.

Deux questions subsistent à l'issue de ce vote : En Agde, la justice est elle la même pour tous ? Et à quoi servent les tribunaux si leurs condamnations pour des affaires de droit commun sont annihilées par des décisions municipales ?

> Fabrice MUR Conseiller Municipal Pour le Groupe Agde à Venir

### Pour le développement touristique du Cœur de Ville

Le Cœur de Ville est un atout majeur pour le développement touristique de l'ensemble de notre territoire. En effet, l'accroissement de l'activité sur les ailes de saison, l'évolution des pratiques et des attentes des nouvelles clientèles nous imposent depuis quelques années de repenser notre offre touristique en rendant plus lisible notre identité culturelle et patrimoniale.

La création de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée en 2003 a été en partie inspirée par cette logique fondée sur la volonté de mettre en synergie d'une part nos plages et l'activité balnéaire qu'elles autorisent et d'autre part notre arrière pays, avec les richesses de son terroir et de son passé historique.

Les Rencontres des Acteurs du Tourisme sont venues, en 2005, confirmer le choix de cette stratégie et la nécessité d'agir pour diversifier notre offre. N'oublions pas que, pour beaucoup de nos visiteurs, l'arrière pays commence avec le Cœur de Ville de notre belle cité d'Agde. Le renforcement de son attractivité est donc bien déterminant pour l'avenir de la destination.

Ces deux dernières années, de nombreuses actions ont été engagées :

#### 2006:

- Mise en place du circuit touristique
- Réaménagement des Berges de Belle Ile
- Création du théâtre fluvial avec sa scène flottante
- Organisation de nouveaux sons et lumières
- Libération des quais de la Marine et inauguration des terrasses flottantes
- Mise en place des visites théâtralisées
- Lancement des travaux de réhabilitation du Moulin des Evêques

Il nous faut désormais être plus efficace encore. Cela nécessite que l'on mette en synergie l'ensemble de nos moyens d'accueil et de promotion. L'existence dans notre ville depuis presque 30 ans de deux offices non pas concurrents mais peu complémentaires constituait une incongruité qui rendait difficilement lisible et compréhensible la cohérence et la richesse de notre destination.

L'Office Municipal de Tourisme, dont les moyens sont importants et qui est aujourd'hui une référence dans la France entière, va désormais intégrer pleinement l'activité de promotion et de développement touristique du Cœur de Ville. Il sera pour la mise en œuvre de cette mission soutenu financiérement par la Communauté d'Agglomération.

Dès l'année prochaine, un espace d'accueil et de promotion du Cœur de Ville va être installé dans les locaux regroupés de l'ancienne Trésorerie et de l'actuel Syndicat d'Initiative. Ce réaménagement permettra d'ouvrir une porte vers la cité historique à partir de la place de la Belle Agathoise. Il autorisera aussi la création d'une salle d'exposition pédagogique sur les richesses patrimoniales du Cœur de Ville. Enfin, ce réaménagement concernera le Site des Métiers d'Art, qui trouvera ainsi une meilleure visibilité.

Nous allons donc nous doter d'un véritable outil capable de dynamiser la fréquentation de notre vieille cité. Cela se traduira aussi par une adaptation de notre offre internet par de nouveaux partenariats avec les hébergeurs et l'ensemble des professionnels et résidents qui font vivre ce quartier, auquel nous sommes tous très attachés.

Dans les années qui viennent, de nombreuses initiatives pourront ainsi être prises en concertation. Nous sommes pour notre part convaincus qu'ensemble, nous parviendrons à réaliser cette belle et noble ambition : donner à notre Cœur de Ville la place qu'il mérite.

La majorité municipale

# Commémoration du 8 Mai 1945

### La victoire du combat pour la liberté

La fin de matinée du jeudi 8 mai a été comme à l'accoutumée solennelle avec la commémoration de l'anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. Emmené par les porte-drapeaux, le cortège est parti de l'Hôtel de Ville avec, à sa tête, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore entouré de ses Adjoints et de nombreux Conseillers Municipaux, suivis du Père Yannick Casajus, de la Commissaire de Police Caroline Belda, du Capitaine des Sapeurs-Pompiers Jérôme Bonnafoux et des représentants des associations patriotiques.



Après le traditionnel dépôt de gerbe effectué au pied du Monument aux Morts par Caroline Belda, Gilles D'Ettore et le Conseiller Général de notre canton Sébastien Frey,

s'en ait suivi la lecture, par le Président de l'Association des Anciens Combattants d'Agde, Paul Alric, de l'ordre du jour n°9 rédigé par le Général De Lattre De Tassigny à l'attention de ses soldats, et qui marqua l'acte de capitulation de l'Allemagne.

Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Combattants d'Agde, a ensuite pris la parole pour évoquer le bilan d'une guerre qui laissa la France exsangue. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont également montés à la tribune pour parler de ce douloureux épisode de notre histoire.

"Pour l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), il importe que ces pages d'Histoire soient connues, comprises et partagées par tous. L'UFAC engage quant à elle les générations nouvelles à tout mettre en œuvre afin d'empêcher tout recours aux armes pour régler les différends, et qu'enfin, s'ouvre une ère de Paix et de Fraternité."

Clôturant les discours, le Député-Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, a quant à lui rappelé que "le 8 mai 1945, le monde renouait avec la paix après de longues années de combats et de massacres. Il est du devoir de notre génération de transmettre cette leçon de l'Histoire aux plus jeunes. Il leur appartiendra, demain, de la mettre en application au service du pays".





# Souvenir de la guerre d'Indochine

# Hommage aux 100 000 soldats tombés pour la France

Dimanche 8 juin, au cimetière d'Agde, autorités civiles et militaires, porte-drapeaux, familles et amis étaient réunis pour commémorer le souvenir de ceux qui se sont battus il y a plus de 50 ans pour la France en Indochine.

C'est après qu'Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité Communale et Rémy Glomot, Conseiller Municipal délégué aux Associations patriotiques, aient déposés une gerbe de fleurs au pied du Monument, au nom de la Municipalité agathoise, que le Président de l'Association Nationale des Officiers Honoraires d'Agde, Alain Paganon, a tenu à rappeler quelques faits qui ont à jamais marqué l'histoire nationale. Rémy Glomot, Conseiller Municipal chargé des Associations patriotiques, a clôturé la cérémonie en "célébrant la mémoire des combattants français d'Indochine... Ils furent ainsi 100 000 à ne pas revenir de ces terres asiatiques où un régime inadapté aux enjeux de ce temps les avait entraînés... Leclerc, Salan, De Lattre de Tassigny... sont autant de grands noms qui résonnent encore, à ce jour, dans la conscience nationale... Depuis, la France et le Vietnam ont réappris à se parler et à regarder avec lucidité et amitié leur passé commun. Ils le font dans le respect du sacrifice de leurs compatriotes, qui reposent ensemble dans la terre d'Indochine".





# Commémoration de l'Appel du 18 Juin

### Un hommage solennel au Général de Gaulle

Il est de ces moments particuliers qui peuvent changer définitivement le cours de l'Histoire et l'Appel du 18 Juin, lancé par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC en 1940 pour exhorter les Français et tous les combattants de la liberté à poursuivre le combat, est de ceux-là. Aussi, nombreux étaient les Agathois réunis autour des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et des porte-drapeaux, pour célébrer le 68ème anniversaire de cet événement, Place du 18 Juin. Après le dépôt des gerbes de fleurs, la Marseillaise a résonné en Cœur de Ville. Puis, l'assemblée présente, recueillie, a pu entendre ou réentendre la retransmission de l'appel du Général de Gaulle avant que ne soient prononcés les discours.

Premiers à prendre la parole, Yannick, Solenn, Florian et Eléonore, élus du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont brièvement rappelé les débuts de la seconde Guerre Mondiale jusqu'à cet Appel du 18 Juin. "De Gaulle naît à la France, en ce jour du 18 juin 1940 (...). Que cette date symbolise le refus de l'armistice, la vision prophétique d'un homme qui prévoyait déjà la mondialisation du conflit, la naissance de la Résistance, le début du rachat de la faute de l'Etat vichyste, il n'en fait aucun doute (...). 68 ans après, quel espoir avons-nous ? Quelle flamme est encore allumée ? Comme nous dirait certainement Monsieur Henri Glomot, en ce jour : c'est la flamme de la République !".

Prenant ensuite place à la tribune, le Député-Maire Gilles D'Ettore a lui aussi donné son sentiment sur cette date marquante de notre histoire. "(...) Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle nous a guidés sur les chemins de l'honneur. Il fut cet homme de la Nation, que la Providence a choisi de donner au pays pour lui permettre de se redresser. Il se faisait une certaine idée de la France, faite d'indépendance, de liberté, de courage et d'humanité. Cette certaine idée de notre pays, il nous appartient désormais de la faire vivre. L'histoire continue en effet à s'écrire. Les enjeux que nous avons à affronter aujourd'hui ne sont pas moins déterminants pour l'avenir de l'humanité que ceux qui prédominaient au cœur du siècle dernier. Face au dérèglement climatique, au terrorisme, à la prolifération nucléaire, au poids des impérialismes et à la résurgence des pires idéologies, l'engagement de la jeunesse est plus que jamais une nécessité. L'esprit de la Résistance, faite du refus opposé au renoncement et du rejet de toute forme d'asservissement, doit rester la lumière qui guide notre action.

J'ai pour ma part confiance dans le futur de notre Nation. De sa capacité à préserver son message et à le diffuser universellement dépend pour une part l'avenir de l'humanité toute entière. Car, n'oublions jamais, comme le disait le Général de Gaulle, qu'il existe entre la France et la liberté dans le monde un pacte multiséculaire qui constitue notre héritage le plus précieux."



# **Une Fête du Nautisme 2008**

# tournée vers une pratique respectueuse de l'environnement

Il n'y a qu'au Cap d'Agde que l'on peut observer une telle concentration de pratiques nautiques en un seul lieu et en plein Centre-Port! En effet, la seule station du littoral languedocien à avoir obtenu le label national pour cette Fête du Nautisme, a proposé, sur un week-end, tout un éventail d'activités: des baptêmes de plongée, des promenades en mer, des manœuvres à la voile pour découvrir les joies de la régate, une course d'orientation en kayak de mer ou encore des sensations de pêche au gros et même une initiation au pilotage de modèles radiocommandés...



Pour débuter cette 7<sup>ème</sup> édition, plus de 250 enfants des écoles primaires ont été sensibilisés aux questions de la sécurité en mer et aux enjeux environnementaux locaux. De fait, fort logiquement, l'ouverture officielle de cette Fête s'est poursuivie par la signature de la Charte Natura 2000 qui contient pas moins de 70 engagements sur des pratiques professionnelles ou de loisirs respectueuses de l'environnement, en présence du Sous-Préfet Bernard Huchet, du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et du Directeur de l'ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde) Renaud Dupuy de la Grandrive, à l'initiative du projet. Selon ce dernier, "c'est une première en France car cette charte est un



véritable contrat. Un acte volontaire au travers duquel les contractants s'engagent à gérer et respecter durablement cet espace naturel situé entre le Grau d'Agde, l'Ile du Fort Brescou et le Cap d'Agde. C'est un travail de longue haleine, de plus de 10 ans, et de concertation entre tous les acteurs qui a permis de concrétiser aujourd'hui ce beau projet". Gilles D'Ettore a salué l'énorme investissement de l'ADENA pour aboutir à cette charte unique et rappelé que la Ville investit depuis de nombreuses années pour la préservation de son patrimoine naturel. Il a donné pour exemple le travail effectué sur la qualité de nos eaux de baignade grâce au traitement des eaux usées de la station d'épuration "Posidonia", laquelle porte le nom de l'herbier aquatique emblématique de la Méditerranée car ce dernier sert pour le suivi et l'évaluation de la qualité du milieu marin! Le Sous-Préfet a d'ailleurs rappelé qu'il était descendu avec une combinaison de plongée pour constater de visu la bonne vigueur de la Posidonie agathoise.

Ce week-end des 17 et 18 mai a été aussi l'occasion de faire du troc nautique avec les plaisanciers d'Agde et du Cap (APAC), d'écouter le récit des péripéties de notre skipper agathois David Augeix lors de la Transat Jacques Vabre 2007 ou encore d'apprécier l'humour et le côté loufoque de la troupe musicale "les fils des poissonniers". Enfin le clou du week-end, si l'on se fit à l'appréciation du public, fut la dextérité du pilote d'hélicoptère de la Gendarmerie Nationale, lors de sa démonstration de sauvetage d'un homme en plein Centre-Port.



Un spectacle de haute voltige illustrant une nouvelle fois la compétence et le professionnalisme des hommes et des femmes assurant notre sécurité. Il n'y a pas à dire, cette 7<sup>ème</sup> édition fut la parfaite alliance entre plaisirs partagés et engagements au service de l'environnement et de l'intérêt général.

## Une zone réservée à la pratique du kitesurf



Les adeptes du kitesurf vont désormais pouvoir s'adonner à leur sport favori en toute quiétude. En effet, désormais, sur Agde, une zone est dédiée à cette discipline qui se pratique à l'aide d'une planche de surf et d'un gros cerf-volant qui propulse le pratiquant. Une heureuse initiative que l'on doit aux élus du Conseil Municipal des Jeunes qui, à la demande de l'association "Les Kitesurfeurs Indomptables du Sud", se sont penchés sur la problématique de ce sport de glisse qui rentre parfois en conflit avec les intérêts des simples baigneurs. Le partage des plages agathoises et du bord de mer a donc été pensé de manière à ce que chacun puisse y trouver un lieu propice à son désir, qu'il s'agisse de pratiquer le farniente ou des sports extrêmes.

La zone de kitesurf, qui se situe à la Tamarissière, a été officiellement inaugurée le 30 juin par les représentants du CMJ, Sébastien Frey, Conseiller Général et Premier Adjoint au Maire, André Tobena, Adjoint au Maire délégué au Sport et Vincent Vachard, représentant l'association de kitesurf. Le Service municipal des Plages a mis en place les bouées signalant une zone réglementée d'une centaine de mètres de large s'étirant jusqu'à la zone des 300 mètres en mer à hauteur du Canal du Clôt. André Tobena s'est

déclaré "ravi d'accueillir sur nos plages cette nouvelle discipline. Le lieu ne pouvait être mieux choisi, à l'avant de la zone protégée des Verdisses, quant on sait l'importance que revêt le respect de l'environnement pour tous les adeptes de ces nouveaux sports de glisse". Pour ceux que ce sport intéresse, vous pouvez contacter Vincent Vachard au 06 25 79 30 12



## Le Pavillon Bleu fête ses vingt ans !

## Un rendez-vous symbolique pour tous les passionnés de la mer

C'est sur un fond musical très jazzy que la Ville a fêté, vendredi 6 juin, au Centre Nautique du Cap d'Agde, l'anniversaire des 20 ans du Pavillon Bleu. Entouré d'un public féru "de la Grande Bleue", le Premier Adjoint au Maire Sébastien Frey a reçu, en sa qualité de Président de la SODEAL, un pavillon symbolique des mains de Renaud Dupuy de la Grandrive, Directeur de l'ADENA (Association pour la Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde).

C'est après avoir sensibilisé l'assistance à la protection de l'Environnement et remercié les efforts de la Ville et des citoyens agathois, que Renaud Dupuy de la Grandrive a passé la parole au Président de la SODEAL. Ce dernier a tenu à exprimer sa fierté quant à l'engagement du port dans la campagne nationale "Port propre", ainsi que pour



la dynamique de développement que l'on retrouve dans de nombreux projets comme l'équipement des quais en wifi, le renforcement de la sécurité avec la vidéosurveillance ou encore la construction d'un bâtiment de sécurité à l'entrée de la zone technique.

Autant de réalisations qui démontrent la volonté de tous les acteurs locaux et qui ouvrent ainsi le port du Cap d'Agde à une clientèle méditerranéenne.

### Vie de Quartiers

Une Fête des Voisins placée sous le signe de la convivialité





Initialement prévue le mardi 27 mai, la Fête des Voisins s'est finalement tenue le mardi suivant sous un ciel beaucoup plus clément qu'à la date officielle. Cette 4ème édition a, comme à l'accoutumée, permis aux Agathois ainsi qu'à nos élus, parmi lesquels Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, Richard Druille, Adjoint au Maire délégué à la Vie Quotidienne, Rémy Glomot et Lucienne Labatut, Conseillers Municipaux, présents sur les sites, de partager un moment de convivialité autour de mets concoctés par les voisins et voisines des quartiers. Du Grau d'Agde au Cœur de Ville en passant par le Cap d'Agde et la Tamarissière, tous les secteurs avaient répondu présent pour cette manifestation désormais bien ancrée dans le calendrier des manifestations agathoises. A noter cette année, l'implication de nouveaux quartiers tels que les Cayrets et le quai des chantiers François Palumbo.

# Chiens sur les plages : attention à la verbalisation!

Depuis le 1er mai, la Brigade Environnement de la Police Municipale sillonne régulièrement les plages de la ville afin de faire respecter l'arrêté municipal interdisant la présence de chiens. Si les premiers contrôles ont été préventifs (rappel à la règle), les prochains contrevenants seront en revanche verbalisés. En effet les chiens, selon l'arrêté du 11 avril 2003, sont interdits sur les plages agathoises entre le 1er mai et le 31 octobre. Leur divagation sur l'ensemble de la commune l'est tout autant. A titre informatif, la Brigade Environnement a capturé 139 chiens en 2007 et 42 depuis le 1er janvier 2008.



### **Evénement**

### Foire de Printemps des commerçants agathois

Le début du mois de mai a été placé sous le signe de la nouveauté pour le Cœur de Ville qui accueillait, le temps d'une journée, les visiteurs curieux de découvrir ou redécouvrir les commerces agathois. En effet

de mire des artistes du pôle Ville et Métiers d'Art et des créateurs venus du bassin méditerranéen pour vous présenter l'exposition de mode "Shérazade". Informations disponibles

le Maghreb est le point

Informations disponibles à la Galerie de la Perle Noire, 20 rue Jean Roger. Tél. 04 67 26 94 12.

tout au long de la journée du 10 mai, de nombreuses animations leur ont été proposées par les commerçants du quartier, sous la houlette de la Conseillère Municipale chargée des Relations avec les administrés du Centre Ville, du Commerce agathois et du développement des Métiers d'Art, Géraldine Kervella.

Ponctuée par des jeux, des lots à gagner, des déambulations initiatiques dans les rues et ruelles de la ville, la journée s'est achevée par un défilé de mode organisé par les acteurs et créateurs du Site des Métiers d'Art: CEC Mektoub alias Cécile Millet, la Maison de Hot Couture, Michel Coulon, Sid Ahmed Châabane et Nathalie Campagne. S'étaient joints à eux, pour l'occasion, des créateurs de renom comme Christian Escobossa (Montpellier), Nicolas Fafiotte (Lyon) et la Maison Laquière (Mazamet), créateur de robes de mariée.

Une journée fructueuse et conviviale qui sera sans nul doute renouvelée l'an prochain.

### **Culture**

### Sur les pas des Romains... Un DVD sur le patrimoine antique du Languedoc

Une troupe de soldats grecs du VIème siècle avant Jésus-Christ débarque sur la plage du Rocher des Deux Frères, au Cap d'Agde, pour être accueillis par un groupe d'autochtones gaulois. Cette scène peu banale, qui a surpris plus d'un badaud le 19 avril, était réalisée pour les besoins d'un film documentaire consacré au patrimoine antique de la région Languedoc.

La séquence en question était interprétée par le Groupe agathois d'archéologie expérimentale Embonne, pour le film d'un autre Agathois, Dominique Laffite, réalisateur et responsable d'une société de production spécialisée dans la réalisation de films sur le Patrimoine et le Tourisme. Plus qu'un voyage culturel, ce film est une véritable immersion dans l'Antiquité pour un dépaysement total et vous permet de marcher sur les pas des Romains depuis la frontière espagnole jusqu'en Provence en suivant la plus ancienne route de France : la Via Domitia.

"PROVENCE, LANGUEDOC, Sur les pas des Romains" 52 minutes

Versions en français, anglais et bientôt en espagnol et en allemand Cinématica - 2008 - 14,95€. Disponible sur www.cinematicamedia.com



### **Action Sociale**

Le CCAS acquiert un minibus adapté aux fauteuils roulants



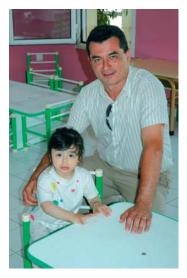
Vendredi 13 a été un bon jour pour le Pôle Social et le Pôle Age d'Or du CCAS! En effet, ces derniers ont reçu ce jour-là un minibus adapté aux transports des fauteuils roulants. Ce Renault Master a été transformé grâce à un hayon élévateur permettant l'accès des fauteuils par les portes arrières, un marche pied latéral à déclenchement automatique, un aménagement intérieur spécifique avec plusieurs barres de maintien et une climatisation renforcée. Il va, à n'en pas douter, transformer la vie des usagers du CCAS. D'une valeur de 46 000€ TTC, ce bus peut s'adapter aux besoins et passer de 8 sièges et 1 fauteuil roulant à 6 sièges et 3 fauteuils roulants.

Le calendrier d'utilisation de ce véhicule est déjà bien chargé puisque le service Action Retraite va l'utiliser pour ses sorties et pour l'accompagnement des personnes invalides vers les foyers restaurants de la Calade, du Cap et du Grau. De son côté, le Pôle Social s'en servira pour accompagner les bénéficiaires atteints de la maladie d'Alzheimer vers l'Atelier "Relais Mémoire" et pour les rencontres amicales des 80 ans et plus.

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Adjointe et Vice-Présidente du CCAS Yvonne Keller, son Adjointe chargée de l'Age d'Or Agnès Lambiès et le Conseiller Municipal chargé de la Santé et du Handicap Yves Mangin sont tous unanimes sur la nécessité de rendre dans les années qui viennent tous les lieux publics accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Crèche Louise Michel

85 000 euros pour le confort et la sécurité des tout-petits



C'est en présence des parents et de leurs enfants, du personnel de l'établissement, de Stéphane Poitout, Responsable d'Action Sociale au sein de la CAF Béziers et des Administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale, que le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et ses Adjointes Yvonne Keller et Martine Vibarel-Carreau, respectivement déléguées à la Solidarité Communale et à l'Education, ont inauguré, ce lundi 23

juin, les derniers aménagements réalisés à la crèche Louise Michel. Colette Pascal, Directrice de l'établissement, a elle-même fait et commenté la visite. Au total, ce sont près de 250 mètres carrés qui ont été repensés et pour certains affectés à un autre usage : nouveaux sols souples dans la cour de la crèche, nouvelle salle de sommeil (2 petits dortoirs en lieu et place du bureau de direction et de la salle d'activités devenue trop petite), création de deux



box au niveau de la salle d'activités, ancien dortoir : biberonnerie et change, aménagement d'une nouvelle salle d'activités, création d'une salle à manger, sans oublier une nouvelle banque d'accueil, un nouveau bureau de direction et la réalisation d'un local d'accueil des parents, section bébés.

Un aménagement tour à tour salué par M. Poitout, qui a souligné qu'Agde dispose aujourd'hui, avec cet établissement, d'un "outil fonctionnel, parfaitement adapté aux enfants" puis par Gilles D'Ettore, qui a précisé que "85 212 euros ont été investis ici, avec une participation de la CAF de Béziers à hauteur de 24 000 euros, afin d'améliorer les conditions d'accueil, de sécurité et de confort des 90 enfants inscrits dans cet établissement, qui en accueille en permanence 50".

## Santé

### Objectifs d'ores et déjà atteints pour le Centre de dialyse et le Scanner

Le Centre de dialyse baptisé "Saint Guilhem Pays d'Agde" a été officiellement inauguré le 13 mai et accueille déjà plus de 16 patients par jour. Son Directeur, Ronan Lhoro, a remercié le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore de son soutien dans la réalisation de ce projet, avant de rappeler les raisons de la création de cette antenne de dialyse. "Celle-ci a été conçue pour répondre à une demande en forte progression sur le bassin agathois. En deux mois d'existence, les objectifs ont d'ores et déjà été atteints. Pendant la saison estivale, l'antenne ouvrira ses portes 7 j/7 afin de satisfaire 20 usagers par jour et d'accueillir les vacanciers en recherche d'un centre de dialyse sur la côte".

Le 10 juin, ce fut au tour du Scanner dernière génération des Pays de Thau d'être inauguré en grande pompe devant un parterre d'élus et de représentants du monde médical. En trois mois, pas moins de 1 800 personnes sont passées se faire radiographier, ce qui leur a évité d'aller jusqu'à Béziers ou à Sète. Là aussi, c'est une convention entre partenaires privés et publics qui a permis qu'un tel centre puisse voir le jour, à proximité directe du Centre de Soins. Du reste, l'établissement peut servir aussi bien aux malades du Centre hospitalier qu'aux patients directs du Centre de radiologie.



Le Député-Maire Gilles D'Ettore n'a pas caché sa satisfaction, lors du couper de ruban inaugural. "En 2008, le Pôle Santé d'Agde peut enfin répondre à toutes les demandes des Agathois ainsi qu'à celles des vacanciers. Il est appréciable de voir que le travail conjoint entre acteurs publics et privés nous permet aujourd'hui d'offrir une meilleure qualité de soins et de confort aux usagers! Lorsque j'ai pris la présidence de l'Hôpital Intercommunal du Bassin de Thau en 2001, je désirais une santé de proximité pour tous. Aujourd'hui, c'est le cas puisque notre Pôle Santé comprend non seulement un Centre de Soins, mais aussi une Maison de garde, un Scanner dernière génération et un Centre de dialyse".

## Sport

### Coupe de France de Foot à 5 Handisport en salle



Durant tout le week-end du 30 mai au 1er juin, la Ville d'Agde a accueilli, dans les gymnases Molinié et Charrin, la Coupe de France de Foot à 5 Handisport en salle, une discipline qui a pour objectif de proposer et de permettre à de jeunes handicapés de pratiquer un sport collectif qui bénéficie de la popularité du football valide. Cette compétition, organisée par Stéphane Janneau, Président du Comité Handisport de l'Hérault, a réuni plus de 250 enfants venus de toute la France et s'adressait exclusivement aux joueurs handicapés de moins de 20 ans se déplaçant debout. Répartis en deux groupes selon leur handicap, les différentes équipes, dont certaines étaient mixtes (8 filles ont en effet pris part à cette Coupe de France), se sont affrontées sur les parquets des gymnases agathois. C'est le vendredi 30 mai au soir au gymnase Molinié qu'a eu lieu le lancement officiel de la Coupe de France en présence de Stéphane Janneau, d'André Tobena, Adjoint délégué au Sport, de Jean-Alain Numérin, Conseiller Municipal délégué aux Associations sportives et de tous les participants et accompagnants. La remise des prix, quant à elle, s'est tenue le dimanche midi au gymnase Charrin. Pour le groupe A, les vainqueurs sont les joueurs de l'équipe Saint Jean de Dieu (75) et pour le groupe B, ceux de l'équipe de Flavigny en Moselle (54). Tous les enfants ont été ravis de leur séjour sur Agde et sa station, tout comme les accompagnateurs qui ont apprécié les structures d'accueils qui les ont reçus tant au niveau sportif qu'au niveau de l'hébergement.



## etat CiViL

#### **NAISSANCES**

OUARYAR Mohamed - LORENZO Quentin - NAVARRO Néo - DADOU Noam – MENDES Louana – AABOUB Anissa – BISSO Chris – VILLA Carl – CROS Léonce - FONTAINE - - PLUIES Jade - LANGLOIS Camille - MORELLE Lisie BESSET Léo – HANK Ayna – DRAHON Léa – DEBRAC Mélissa – BAJADA Maurine – BLANQUET Anissa – HUILE - - BASSET Océane – AGUILHON Gaël – SOUBRIARD Lorenzo – EL JARRARI Soufian – CORTES Mélyna – PATRACH Titiana – TELLIER Léa – BEURET Candice – LAURENT Louis – GUITTET Enrick – BRUNET Ilyes - RAISON Many - TRIVES Anthony - DRAME Rokia - CROZEL -BURJADE Véda – REGLAIT Átila-Louis – GARCÍA - ROMERAL Kyllia – RICOU Jade – DA SILVA Tiago – METOUAKI Mélina – MEFTAHI Ali-Farres – ESCALES Aaron – PATRAC Chemsy – BOUDOUF Rayan – PALLARES Emma – BEYER Diégo – CASTAN Noa – KADDOUR ABED Inès – FERRAND Aloys – LAPORTE Romane – TROSSELLO Léa – HAMDACH Anissa – BOCES Timothey – MAZEL Charlie – LOMBART Julian – ADELL Délinda – ROUSSEL Anthony – MUR Amaya – THIÉRY Lilirose – SIRÉ Chloé – SARTINI Anthony Pascal et Emily Jessika – MILLOT Léane – TUR Carla – GOURGUES Eva – DURAND Lou – BIAU Mallory – LLOPIS Lola – WANSTOCK Kaïs – GAZAN - - COUPAN Mélinda – PAUL - - CARO Cléo – GENNA Mattéo – BONSIGNORE Mattéo – CAUSSIDERY Malonn – EL MANS-SOURI Anissa – PERRAMOND Marie – AFIDI Sami – BENOMAR Ilian – SOMPAY-RAC Salomé – EL YAAGOUBI Dikra – PELLETIER Nausicaa – HAUCHECORNE Luna – BOUZIANI Salma

#### **MARIAGES**

PAVIE Jérôme et TIXIER Delphine – POURTHIÉ Alain et LE BAIL Florence – GAHROURI Hassan et BOUKHOBZA Farida – CHAZELLE Sébastien et LE GOFF Sindy - MAROTTI Nicolas et GUILBERT Elodie – NAVARRO Pascal et APARICIO Milagros – MALLARD Pierre-Alain et HOCHEDEZ Raymonde – ROCES Angel et SFORZA Véronique – POUJOL Paul-Henri et MARANGI Francesca – JUGLA Florent et GODRAT Pauline – JANAS Francis et MARTIN Solange – VIVIER-MERLE Alexandre et BOSC Sabrina – REGNAUDIN Thomas et DI CHIAPPARI Jessica – ROSSETTO Marius et PHILIPPE Geneviève – ROCHON Richard-Emmanuel et FRECHOU Maud - BRISSET Nicolas et JACUCCI Laure -MONTAGNÉ David et LAVIT Sandrine – GILBERT Julien et SABLAIROLES Eve – DE LUSTRAC Thibaut et BOMSEL Eva – CLEMENT Christophe et VOGEL Amélie – ROIG Jérôme et TRANI Audrey – DELALANDE Didier et BLAUMEISER Yolande – LAZIMY David et TAL Iris – SANCHEZ Serge et CAUCANAS Corinne – CHEFDEVILLE Noël et SLEMBROUCK Véronique – BENAZECH Julien et CHEFDEVILLE Noel et SLEMBROUCK Veronique – BENAZECH Julien et MOTHES Sophie – PEREZ Patrice et ARNAUD Stéphanie – SCORDATO Fabrice et AFFANE Samira – BLUM Alain et GORSE Isabelle – PATRACH Barthélémy et MERENDA Mireille – PATRACH François et MARTINE Marie-Pierre – ROURE Cyril et SOFIO Fleur – SANDONATO Guy et CHALLIEZ Josiane – DA SILVA SOUSA Raoul et BERBIS Céline – MARGOLLÉ Patrice et MÉTIVIER Sylvie – ETTER Christophe et PEREA Elodie – CHONAVEY Patrick et GLOUCHSENKO Elena – AID Lahcène et BEN AHMED Meriem

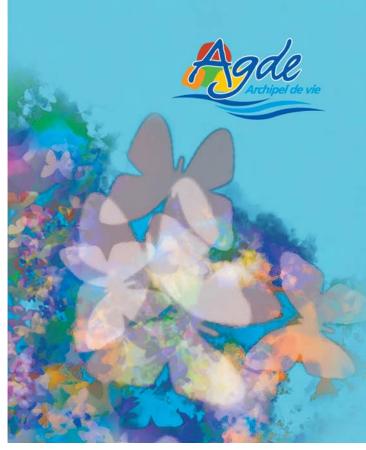
#### DECES

KRAWCZYK Henri – VIAL Marcelle veuve SAGE, 68 ans – CHEVRE Jeanne-Andrée, 85 ans – BERRIOT Uvo, 90 ans – BERNARD Louis, 87 ans – BRAS Marie-Claire veuve AUDIE, 53 ans – ESTELLA André, 81 ans – TROVERO Antoine, 81 ans – D'ISANTO Victorine veuve CAZES, 81 ans – DAVID Rose, 77 ans – ARTIERES Franck, 92 ans – COLRAT Jean – GUIPAUD Gérard, 74 ans – BARRIER Daniel, 84 ans - ARNAUD Robert, 67 ans - MILLET Alain, 49 ans -PUCCINELLI Yolande veuve VALLIERE, 86 ans – TORRES Suzanne veuve MIRABELLA, 85 ans – MORENO DE LA ROSA Manuella veuve MARTINEZ GIL, 85 ans – WIEGAND Bernard, 60 ans – BAERT Léon, 74 ans – KIENZLER Germaine, 82 ans – GRACIA Carmen épouse MARY, 84 ans – BACON Marcel, 94 ans – HENRI Emilienne veuve MALET, 88 ans – JUET Jean, 80 ans – STEINBERGER Karl, 59 ans - RIFF Gabrielle veuve FEITOUCHI, 86 ans -LLORET André, 81 ans – LABATUT Gilbert, 72 ans – DUFFOURS Jean-Jacques, 53 ans – BOMMAREZ Henri, 46 ans – JEANJEAN Anne veuve ESTEVE, 84 ans – CASTAGNOLA Honorine veuve DREUILLE, 97 ans – SALELLES Irma veuve BARDOU, 100 ans - RIGAUD Jacques, 88 ans - GALLET Claude, 56 ans -VIDAL Gabriel, 80 ans – FILOT Viviane veuve DE GREIF, 80 ans – MONTAGNE Daniel, 75 ans - ARÉNAS Maria veuve SOLES 87 ans - FÉDÉLE Cosme, 88 ans -PRUNET Marc, 52 ans - DARGENT Roger, 67 ans - RIBES Virginie veuve BUONOMO, 89 ans - BESSET Jean-Pierre, 59 ans - MAUBERT Francis, 72 ans -Conception veuve KRASNOKOUTSKY, 96 ans – HÉROZ Jean, 76 ans – SEREIN René, 69 ans – XIFRA Alphonse, 86 ans – THILL Jeanne, 61 ans – GALASSO Marinette veuve PAYA, 86 ans – PLANTIER violette épouse DELILE, 86 ans – VAISSIERE Roland, 82 ans – MARTIN Bernard, 76 ans – GUIDONI Joseph, 83 ans – PINEDA Renée épouse SALVA, 86 ans



service culturel

samedi 4 octobre



jeudi 16 octobre / 21 h Jazz et râgâs

Raghunath Manet, sacré meilleur danseur de l'Inde, maître de veena Archie Shepp, saxophones

samedi 29 **novembre** / 21 h **Correspondance de Groucho Marx** Jean-Pierre Marielle / théâtre

jeudi 4 **décembre** / 21 h **Entre autres** / Jean Rochefort / théâtre

samedi 10 **janvier** / 21 h **Les Riches reprennent confiance** Jacques Frantz

théâtre / Louis-Charles Sirjacq

samedi 24 **janvier** / 21 h **Les Chaussettes - Opus 124**Michel Galabru, Gérard Desarthe théâtre / Daniel Colas

vendredi 6 **février** / 21 h **Les Forains** 

Didier Brice, Maxime Leroux théâtre / Stephan Wojtowicz

vendredi 27 **février** / 21 h **L'Antichambre** 

Danièle Lebrun, Sarah Biasini théâtre / Jean-Claude Brisville

vendredi 6 **mars** / 21 h **Le Système Ribadier** / Bruno Solo théâtre / Georges Feydeau

jeudi 26 mars / 21 h Corps à cordes / Le Quatuor humour musical

mercredi 22 avril / 21 h Les Belles-sœurs

Sabine Haudepin, François-Eric Gendron théâtre / Eric Assous